



Gestion
financière MD inc.

Fonds collectifs GPPMD

États financiers intermédiaires 2024

Message concernant vos états financiers

Les états financiers intermédiaires de nos fonds collectifs GPPMD s'inscrivent dans notre engagement d'informer nos clients du rendement des placements qu'ils détiennent chez MD. Des états financiers intermédiaires sont produits pour chaque fonds collectif.

Si vous avez des questions concernant ces documents, veuillez communiquer avec votre conseiller MD ou avec le Centre de courtage MD, au 1-800-267-2332.

États financiers intermédiaires non audités pour le semestre clos le 30 juin 2024

Les présents états financiers intermédiaires non audités ne contiennent pas le Rapport de la direction sur le rendement du Fonds (« RDRF ») intermédiaire. Si vous n'avez pas reçu d'exemplaire du RDRF intermédiaire avec les présents états financiers, vous pouvez l'obtenir sur demande, sans frais, en téléphonant au numéro sans frais 1-800-267-2332, en nous écrivant à Gestion financière MD inc., 1870, promenade Alta Vista, Ottawa (Ontario) K1G 6R7, ou encore en visitant notre site Web à l'adresse md.ca ou celui de SEDAR+ à l'adresse sedarplus.ca. Des exemplaires des états financiers annuels audités ou du RDRF annuel peuvent aussi être obtenus, sans frais, de la même façon. Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous de la même façon pour obtenir les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration ou l'information trimestrielle du portefeuille.

AVIS DE NON-EXAMEN DES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES PAR LES AUDITEURS

Gestion financière MD inc., le gestionnaire du Fonds, nomme des auditeurs indépendants pour effectuer l'audit des états financiers annuels du Fonds. Conformément aux lois sur les valeurs mobilières du Canada (Règlement 81-106), si un auditeur n'a pas effectué l'examen des états financiers intermédiaires, ceux-ci doivent être accompagnés d'un avis en faisant état. Les auditeurs indépendants du Fonds n'ont pas effectué l'examen des présents états financiers intermédiaires selon les normes établies par l'Institut Canadien des Comptables Agréés.

Gestion financière MD inc. détient une participation exclusive ou majoritaire dans ses sept filiales (le groupe de sociétés MD). Elle offre des produits et services financiers, gère la famille de fonds MD et assure la prestation des services-conseils en placement. Pour obtenir une liste détaillée du groupe de sociétés MD, veuillez consulter notre site à l'adresse md.ca.

Les placements dans les fonds communs peuvent être assortis de commissions, de commissions de suivi ainsi que de frais de gestion et d'autres frais. Le taux de rendement n'est utilisé que pour illustrer les effets du taux de croissance composé, et il ne vise pas à refléter les valeurs futures du fonds commun de placement ni le rendement des placements dans ce fonds. Les données de rendement standard sont établies en supposant que les distributions sont réinvesties et sans tenir compte des frais de vente, de rachat ou de distribution ni des autres frais facultatifs payables par un porteur de titres qui sont susceptibles de réduire les rendements. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur fluctue régulièrement et le rendement passé n'est pas garant du rendement futur. Il importe de lire le prospectus avant d'effectuer des placements. Pour obtenir un exemplaire du prospectus, veuillez communiquer avec votre conseiller MD ou avec le Centre de courtage MD, au 1-800-267-2332.

Fonds collectifs GPPMD

Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

La direction reconnaît être responsable de la préparation et de la présentation des états financiers du Fonds collectif d'obligations à court terme GPPMD, du Fonds collectif de dividendes GPPMD, du Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD, du Fonds collectif d'actions américaines GPPMD, du Fonds collectif d'actions internationales GPPMD, du Fonds collectif d'obligations GPPMD, du Fonds collectif stratégique de rendement GPPMD, du Fonds collectif d'occasions stratégiques GPPMD, du Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD, du Fonds collectif indice composé plafonné S&P/TSX GPPMD, du Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD et du Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD (collectivement, les « Fonds »).

En sa qualité de fiduciaire, le conseil d'administration de Gestion financière MD inc. a aussi approuvé ces états financiers. Les états financiers ont été préparés par la direction conformément aux Normes internationales d'information financière. Lorsqu'il existait d'autres méthodes comptables applicables, la direction a choisi celles qu'elle juge les plus appropriées dans les circonstances. Dans les cas requis, la direction a formulé ses jugements et estimations de façon raisonnable pour garantir que les états financiers sont fidèles dans tous leurs aspects significatifs. La direction applique aussi des contrôles internes rigoureux pour donner l'assurance raisonnable que l'information financière fournie est fiable et exacte, que les actifs des fonds sont comptabilisés et préservés correctement et que les exigences de conformité découlant de la législation sur les sociétés, de la réglementation en valeurs mobilières et des codes internes de conduite des affaires sont strictement respectées.

Il incombe au conseil d'administration de Gestion financière MD inc. de veiller à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière de présentation de l'information financière ainsi que d'examiner et d'approuver les états financiers susmentionnés.

Le conseil d'administration rencontre régulièrement la direction et les auditeurs externes pour discuter des contrôles internes, des questions de comptabilité et d'audit et des questions de présentation de l'information financière afin de s'assurer que chaque partie s'est bien acquittée de ses responsabilités. Le conseil d'administration examine les états financiers semestriels non audités et les états financiers annuels audités, y compris le rapport des auditeurs externes afférent. Le conseil d'administration s'appuie sur ses conclusions lors de l'approbation finale de la publication des états financiers. Il incombe également au conseil d'administration d'examiner annuellement la nomination des auditeurs externes.

KPMG S.r.l./S.E.N.C.R.L. est l'auditeur externe des fonds et n'a pas effectué l'examen des présents états financiers intermédiaires.

Signé au nom de Gestion financière MD inc. en sa qualité de fiduciaire du Fonds collectif d'obligations à court terme GPPMD, du Fonds collectif de dividendes GPPMD, du Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD, du Fonds collectif d'actions américaines GPPMD, du Fonds collectif d'actions internationales GPPMD, du Fonds collectif d'obligations GPPMD, du Fonds collectif stratégique de rendement GPPMD, du Fonds collectif d'occasions stratégiques GPPMD, du Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD, du Fonds collectif indice composé plafonné S&P/TSX GPPMD, du Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD et du Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD.



Pamela Allen
Présidente et cheffe de la direction
Gestion financière MD inc.



Rob Charters
Chef des finances
Gestion financière MD inc.

Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD

États financiers

États de la situation financière (non audité)

(en milliers de dollars, sauf pour les parts en circulation et les montants par part)

	30 juin 2024	31 décembre 2023
Actif		
Placements (notes 3, 8 et 9)	1 115 995 \$	1 050 183 \$
Trésorerie	8 892	4 380
Dividendes et intérêts à recevoir	6 467	5 103
À recevoir sur les opérations de placement	55	–
Souscriptions à recevoir	926	341
	1 132 335	1 060 007
Passif		
Charges à payer (note 4)	9	4
Montant à payer sur les opérations de placement	55	58
Distributions à verser	15 672	4
Rachats à payer	391	111
	16 127	177
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	1 116 208 \$	1 059 830 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série		
Série A	1 061 361 \$	1 020 140 \$
Série F	54 847 \$	39 690 \$
Nombre de parts rachetables en circulation (voir « Notes propres au Fonds »)		
Série A	83 849 104	86 103 288
Série F	4 447 035	3 448 037
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part, par série		
Série A	12,66 \$	11,85 \$
Série F	12,33 \$	11,51 \$

États du résultat global (non audité)

Périodes closes les 30 juin (en milliers de dollars, sauf pour les montants par part)

	2024	2023
Revenus		
Gain (perte) net(te) sur les placements		
Dividendes	24 014 \$	24 230 \$
Intérêts à distribuer	119	70
Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur la vente de placements	(2)	13 486
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	71 113	63 682
Gain (perte) net(te) sur les placements	95 244	101 468
Gain (perte) net(te) sur les instruments financiers dérivés		
Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur les instruments financiers dérivés	(9)	(50)
Gain (perte) net(te) sur les instruments financiers dérivés	(9)	(50)
Autres revenus		
Gain (perte) de change sur la trésorerie	(126)	(76)
Prêt de valeurs mobilières (voir « Notes propres au Fonds »)	76	137
Autres	1	4
Total des autres revenus	(49)	65
Total des revenus (pertes)	95 186	101 483
Charges		
Frais de gestion (note 4)	50	31
Frais de dépôt réglementaire	20	38
Honoraires des auditeurs	4	4
Frais de garde	129	156
Frais de communication de l'information aux porteurs de parts	8	8
Frais d'administration (note 4)	97	97
Frais du Comité d'examen indépendant (CEI)	1	2
Frais d'intérêt	1	31
Impôt déduit à la source sur le revenu étranger	2 566	2 623
Coûts de transactions (note 5)	60	83
Total des charges	2 936	3 073
Charges d'exploitation assumées par le gestionnaire du Fonds (note 4)	(259)	(305)
Charges, montant net	2 677	2 768
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	92 509 \$	98 715 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série		
Série A	88 827 \$	96 157 \$
Série F	3 682 \$	2 558 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part, par série		
Série A	1,04 \$	1,05 \$
Série F	0,94 \$	0,93 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD

États financiers

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audité)

Périodes closes les 30 juin (en milliers de dollars)

	2024	2023
SÉRIE A		
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à l'ouverture de la période	1 020 140 \$	1 070 935 \$
Ajouter (déduire) les variations de la période :		
Exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	88 827	96 157
Transactions sur parts rachetables		
Produit de l'émission de titres	159 049	59 813
Païement au rachat	(191 466)	(226 956)
Distributions réinvesties	3 732	18 564
	(28 685)	(148 579)
Distributions		
Revenu net de placement	(18 921)	(19 330)
	(18 921)	(19 330)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la clôture de la période	1 061 361 \$	999 183 \$

SÉRIE F

Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à l'ouverture de la période	39 690 \$	27 215 \$
Ajouter (déduire) les variations de la période :		
Exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	3 682	2 558
Transactions sur parts rachetables		
Produit de l'émission de titres	20 592	6 011
Païement au rachat	(8 478)	(3 121)
Distributions réinvesties	105	501
	12 219	3 391
Distributions		
Revenu net de placement	(744)	(508)
	(744)	(508)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la clôture de la période	54 847 \$	32 656 \$

	2024	2023
TOTAL – FONDS		
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à l'ouverture de la période	1 059 830 \$	1 098 150 \$
Ajouter (déduire) les variations de la période :		
Exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	92 509	98 715
Transactions sur parts rachetables		
Produit de l'émission de titres	179 641	65 824
Païement au rachat	(199 944)	(230 077)
Distributions réinvesties	3 837	19 065
	(16 466)	(145 188)
Distributions		
Revenu net de placement	(19 665)	(19 838)
	(19 665)	(19 838)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la clôture de la période	1 116 208 \$	1 031 839 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD

États financiers

Tableaux des flux de trésorerie (non audité)

Périodes closes les 30 juin (en milliers de dollars)

	2024	2023
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	92 509 \$	98 715 \$
Ajustements pour :		
Produit de la vente de placements	49 383	194 384
Achat de placements	(44 142)	(49 040)
(Gain) perte de change latent(e) sur la trésorerie	1	(4)
(Gain) perte net(te) réalisé(e) sur la vente de placements	2	(13 486)
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements	(71 113)	(63 682)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	(1 359)	(1 607)
Trésorerie nette liée aux activités d'exploitation	25 281	165 280
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts rachetables	179 056	65 452
Distributions aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(160)	(156)
Montant payé au rachat de parts rachetables	(199 664)	(230 540)
Trésorerie nette liée aux activités de financement	(20 768)	(165 244)
Gain (perte) de change latent(e) sur la trésorerie	(1)	4
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie au cours de la période	4 512	40
Trésorerie, à l'ouverture de la période	4 380	4 248
Trésorerie, à la clôture de la période	8 892 \$	4 288 \$
Intérêts reçus	89	76
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt	20 114	19 993

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD

Inventaire du portefeuille au 30 juin 2024 (non audité)

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
ACTIONS ÉTRANGÈRES			
Australie (7,3 %)			
Ampol Limited	12 582	337	370
ANZ Group Holdings Limited	150 254	3 666	3 871
APA Group	62 855	596	457
Aristocrat Leisure Limited	28 461	824	1 287
ASX Limited	8 092	598	443
Aurizon Holdings Limited	89 635	376	298
BHP Group Limited	249 435	8 614	9 774
BlueScope Steel Limited	22 833	263	425
Brambles Limited	67 833	743	902
CAR Group Limited	16 466	419	527
Cochlear Limited	3 313	628	1 001
Coles Group Limited	70 099	962	1 089
Commonwealth Bank of Australia	82 031	6 413	9 527
Computershare Limited	25 164	422	605
CSL Limited	23 762	5 234	6 375
Dexus	67 465	718	399
Endeavour Group Limited	170 442	934	783
Fortescue Ltd	85 139	1 044	1 664
Goodman Group	84 399	1 242	2 661
Insurance Australia Group Limited	111 079	710	723
Macquarie Group Limited	16 187	2 064	3 020
Medibank Private Limited	112 344	340	382
Mineral Resources Limited	8 359	405	408
Mirvac Group	178 549	495	305
National Australia Bank Limited	152 871	3 745	5 049
Northern Star Resources, Ltd.	57 721	639	679
Orica Limited	26 373	425	429
Origin Energy Limited	84 599	530	836
Pilbara Minerals Limited	124 899	503	350
Pro Medicus Limited	3 328	371	432
Qantas Airways Limited	33 023	173	176
QBE Insurance Group Limited	74 267	789	1 178
Ramsay Health Care Limited	9 173	596	395
REA Group Limited	2 649	271	473
Reece Limited	11 664	238	267
Rio Tinto Limited	15 122	1 494	1 642
Santos Limited	168 630	1 144	1 176
Scentre Group Limited	275 208	892	784
Seek Limited	15 186	316	294
Seven Group Holdings Limited	8 380	285	287
Sonic Healthcare Limited	21 886	589	523
South32 Limited	226 295	714	756
Stockland	125 280	506	477
Suncorp Group Limited	62 898	764	999
Telstra Group Limited	188 943	647	623
The GPT Group	112 374	563	410
The Lottery Corporation Limited	105 466	439	486
Transurban Group	157 814	2 061	1 785
Treasury Wine Estates Ltd.	56 439	670	640
Vicinity Centres	192 836	363	324
Washington H. Soul Pattinson & Company Limited	13 151	364	394
Wesfarmers Limited	54 695	2 130	3 240

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD

Inventaire du portefeuille au 30 juin 2024 (non audité)

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Westpac Banking Corporation	171 380	4 227	4 255
WiseTech Global Limited	8 103	284	737
Woodside Energy Group Ltd.	94 751	2 735	2 444
Woolworths Group Limited	61 076	1 901	1 883
Total – Australie		69 415	81 719
Autriche (0,2 %)			
Erste Group Bank AG	18 215	871	1 180
OMV AG	8 191	473	487
Verbund AG, cat. A	3 462	304	374
Voestalpine AG	6 013	249	221
Total – Autriche		1 897	2 262
Belgique (0,8 %)			
AGEAS SA/NV	7 745	515	484
Anheuser-Busch InBev SA/NV	49 112	4 634	3 881
D'leteren SA	1 067	240	309
Groupe Elia SA/NV	1 091	186	140
Groupe Bruxelles Lambert SA	3 823	473	372
KBC Group NV	12 005	1 062	1 158
Lotus Bakeries	22	239	310
Sofina SA	675	241	211
Syensqo SA	3 691	486	450
UCB SA	6 317	705	1 281
Umicore SA	9 584	454	197
Warehouses De Pauw Comm. VA	6 715	307	248
Total – Belgique		9 542	9 041
Bermudes (0,1 %)			
Aegon Ltd.	62 574	400	529
CK Infrastructure Holdings Limited	31 000	268	239
Hongkong Land Holdings Limited	73 500	443	325
Jardine Matheson Holdings Limited	9 000	632	435
Total – Bermudes		1 743	1 528
Îles Caïmans (0,5 %)			
CK Asset Holdings Limited	94 000	891	482
CK Hutchison Holdings Limited	131 000	1 548	858
Futu Holdings Limited, CAAE	2 711	313	243
Grab Holdings Limited, cat. A	90 419	534	439
Sands China Ltd.	129 200	660	368
Sea Limited, CAAE	17 945	3 809	1 753
SITC International Holdings Company Limited	74 000	296	274
WH Group Limited	466 627	485	420
Wharf Real Estate Investment Company Limited	81 000	596	293
Total – Îles Caïmans		9 132	5 130
Danemark (4,0 %)			
A.P. Moller – Maersk A/S, cat. B	352	703	836
Carlsberg A/S, cat. B	6 953	1 231	1 138
Coloplast A/S, série B	5 978	968	982
Danske Bank A/S	34 066	859	1 387
Demant A/S	4 350	216	257
DSV A/S	8 307	1 212	1 739
Genmab A/S	3 177	1 013	1 090

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD

Inventaire du portefeuille au 30 juin 2024 (non audité)

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Novo Nordisk A/S, cat. B	160 800	7 275	31 426
Novonosis (Novozymes), série B	18 553	1 310	1 552
Orsted A/S	9 169	1 170	664
Pandora A/S	3 998	341	822
Rockwool A/S, série B	393	184	218
Tryg A/S	15 656	505	468
Vestas Wind Systems A/S	48 587	1 452	1 534
Total – Danemark		18 439	44 113
Finlande (1,0 %)			
Elisa OYJ, série A	6 814	473	427
Fortum OYJ	26 051	637	520
Kesko Oyj, cat. B	15 230	514	365
KONE Oyj, série B	16 518	1 266	1 117
Metso OYJ	29 623	438	430
Neste OYJ	20 375	1 024	494
Nokia OYJ	266 256	1 703	1 386
Nordea Bank Abp	158 468	1 814	2 573
Orion OYJ, série B	5 697	329	333
Sampo OYJ, série A	23 046	1 384	1 353
Stora Enso OYJ, série R	28 068	488	525
UPM-Kymmene OYJ	26 597	1 015	1 269
Wartsila Oyj Abp	25 255	488	665
Total – Finlande		11 573	11 457
France (10,4 %)			
Accor SA	9 843	540	555
Aéroports de Paris SA	1 607	327	269
Air liquide SA	28 672	4 208	6 753
Alstom SA	17 146	821	394
Amundi SA	2 807	268	246
Arkema SA	2 817	369	333
AXA SA	88 218	3 020	3 974
bioMerieux	2 109	271	273
BNP Paribas SA	50 856	3 556	4 458
Bolloré SE	28 264	166	226
Bouygues SA	9 680	468	424
Bureau Veritas SA	15 754	529	595
Capgemini SE	7 514	1 328	2 036
Carrefour SA	30 712	780	594
Compagnie de Saint-Gobain SA	22 083	1 308	2 340
Compagnie Générale des Établissements Michelin	34 557	1 452	1 824
Covivio	3 194	366	208
Crédit Agricole SA	53 852	886	1 002
Danone SA	32 805	3 281	2 739
Dassault Aviation SA	1 035	179	257
Dassault Systèmes SE	32 664	1 387	1 682
Edenred	11 670	745	674
Eiffage SA	3 026	404	382
Engie SA	91 073	1 792	1 775
EssilorLuxottica SA	14 665	2 719	4 305
Eurazeo SE	1 995	192	218
Gecina SA	2 912	519	368
Getlink SE	16 289	344	368
Hermès International	1 572	1 849	4 950

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD

Inventaire du portefeuille au 30 juin 2024 (non audité)

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Ipsen SA	1 798	264	301
Kering	3 555	2 612	1 768
Klépierre SA	10 520	380	386
La Française des Jeux SAEM	5 712	279	265
Legrand SA	12 322	1 241	1 680
L'Oréal SA	11 827	4 643	7 115
LVMH Moët Hennessy – Louis Vuitton SE	13 579	8 436	14 266
Orange SA	95 754	1 787	1 312
Pernod Ricard SA	11 388	2 715	2 120
Publicis Groupe SA	11 296	852	1 638
Rémy Cointreau SA	1 928	438	221
Renault SA	9 656	671	674
Rexel SA	10 838	387	381
Safran SA	16 723	3 028	4 813
Sanofi	56 170	6 646	7 386
Sartorius Stedim Biotech S.A.	1 436	470	321
Schneider Electric SE	26 761	3 750	8 735
SEB SA	881	147	123
Société Générale SA	33 922	1 261	1 083
Sodexo SA	4 812	667	593
Teleperformance SE	2 651	698	380
Thales SA	4 871	742	1 071
TotalEnergies SE	105 680	7 438	9 636
Unibail-Rodamco-Westfield REIT	6 242	799	674
Veolia Environnement SA	33 767	1 105	1 387
VINCI SA	24 454	3 253	3 519
Vivendi SA	33 341	1 014	478
Total – France		89 797	116 548
Allemagne (8,6 %)			
adidas AG	7 994	2 806	2 610
Allianz SE, actions nominatives	19 259	5 848	7 320
BASF SE	45 228	4 099	2 990
Bayer AG, actions nominatives	47 907	4 264	1 853
Bayerische Motoren Werke (BMW) AG	15 366	1 664	1 989
Bayerische Motoren Werke (BMW) AG, privilégiées	3 362	297	406
Bechtle AG	4 038	381	260
Beiersdorf AG	5 159	815	1 031
Brenntag SE	6 641	511	612
Carl Zeiss Meditec AG	1 998	292	192
Commerzbank AG	50 386	545	1 047
Continental AG	5 213	836	404
Covestro AG	9 821	691	788
CTS Eventim AG & Co. KGaA	2 850	335	325
Daimler Truck Holding AG	26 244	1 081	1 428
Delivery Hero SE	9 695	838	314
Deutsche Bank AG, actions nominatives	92 145	1 238	2 011
Deutsche Boerse AG	9 271	1 866	2 593
Deutsche Lufthansa AG, actions nominatives	19 933	262	167
Deutsche Post AG, actions nominatives	48 439	2 350	2 681
Deutsche Telekom AG, actions nominatives	157 900	3 789	5 434
Dr. Ing. h.c. F. Porsche AG, privilégiées	5 301	631	539
E.ON SE	111 252	1 591	1 995
Evonik Industries AG	16 666	545	465
Fresenius Medical Care AG & Co. KGaA	10 108	966	529

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD

Inventaire du portefeuille au 30 juin 2024 (non audité)

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Fresenius SE & Co. KGaA	21 026	1 425	859
GEA Group AG	6 278	298	357
Hannover Rueck SE	2 978	681	1 032
Heidelberg Materials AG	6 610	668	937
Henkel AG & Co. KGaA	5 541	644	597
Henkel AG & Co. KGaA, privilégiées	8 354	1 034	1 018
Infineon Technologies AG	63 177	1 947	3 175
Knorr-Bremse AG	3 212	398	336
LEG Immobilien SE	3 626	588	405
Mercedes-Benz Group AG, actions nominatives	39 905	3 273	3 773
Merck KGaA	6 414	1 134	1 454
MTU Aero Engines AG	2 591	763	906
Muenchener Rueckversicherungs-Gesellschaft AG, actions nominatives	6 756	2 416	4 622
Nemetschek SE	2 775	301	373
Porsche Automobil Holding SE, privilégiées, sans droit de vote	5 944	535	368
Puma SE	5 391	523	339
Rational AG	232	242	265
Rheinmetall AG	2 209	691	1 537
RWE AG, cat. A	30 624	1 288	1 433
SAP SE	51 475	8 621	14 298
Sartorius AG, privilégiées, sans droit de vote	1 290	444	414
Scout24 SE	3 656	349	381
Siemens AG, actions nominatives	37 333	6 154	9 499
Siemens Energy AG	29 592	960	1 054
Siemens Healthineers AG	14 113	888	1 112
Symrise AG	6 740	943	1 129
Talanx AG	3 094	246	338
Volkswagen AG	791	166	130
Volkswagen AG, privilégiées	11 048	2 419	1 705
Vonovia SE	36 281	2 101	1 409
Zalando SE	10 224	756	327
Total – Allemagne		81 437	95 565
Hong Kong (1,5 %)			
AIA Group Limited	551 200	7 406	5 113
BOC Hong Kong Holdings, Ltd.	179 000	859	756
CLP Holdings Limited	85 500	1 158	946
Galaxy Entertainment Group Limited	104 000	879	663
Hang Seng Bank Limited	37 500	1 040	656
Henderson Land Development Company Limited	88 254	524	323
HKT Trust and HKT Limited	225 000	401	345
Hong Kong Exchanges and Clearing Limited	57 400	2 800	2 502
Link Real Estate Investment Trust	127 679	1 664	679
MTR Corporation Limited	83 500	688	360
Power Assets Holdings Limited	73 500	658	541
Sino Land Company Limited	214 000	414	302
Sun Hung Kai Properties Limited	74 500	1 483	881
Swire Pacific Limited, cat. A	20 500	240	248
Swire Properties Limited	59 200	164	129
Techtronic Industries Company Limited	67 500	801	1 055
The Hong Kong and China Gas Company Limited	548 904	1 230	571
The Wharf (Holdings) Limited	49 000	173	188
Total – Hong Kong		22 582	16 258

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD

Inventaire du portefeuille au 30 juin 2024 (non audité)

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Irlande (0,7 %)			
AIB Group PLC	79 526	399	573
Bank of Ireland Group Plc	55 093	600	785
DCC PLC	5 732	599	550
Flutter Entertainment plc	8 726	1 433	2 167
James Hardie Industries PLC CDI	21 630	583	940
Kerry Group PLC, cat. A	8 557	1 305	948
Kingspan Group PLC	7 518	552	871
Smurfit Kappa Group PLC	13 628	615	829
Total – Irlande		6 086	7 663
Île de Man (0,0 %)			
Entain PLC	32 847	464	356
Total – Île de Man		464	356
Israël (0,7 %)			
Azrieli Group Ltd.	1 555	140	124
Bank Hapoalim BM	59 829	634	723
Bank Leumi Le-Israel BM	70 385	667	784
Check Point Software Technologies, Ltd.	4 650	712	1 050
CyberArk Software Ltd.	2 101	399	786
Elbit Systems, Ltd.	1 257	280	300
Global-e Online Ltd.	3 965	212	197
ICL Group Ltd.	43 928	353	259
Israel Discount Bank, Ltd., cat. A	50 603	305	345
Mizrahi Tefahot Bank, Ltd.	7 786	290	360
monday.com Ltd.	1 809	476	596
NICE Ltd.	3 181	722	751
Teva Pharmaceutical Industries Limited, CAAE parrainé	56 060	764	1 246
Wix.com Ltd.	2 691	517	586
Total – Israël		6 471	8 107
Italie (2,0 %)			
Amplifon SPA	5 748	299	279
Amplifon SPA, droits (échéance 9 juill. 2024)	5 748	-	-
Assicurazioni Generali SPA	51 340	1 268	1 747
Banco BPM SPA	68 080	520	602
DiaSorin S.p.A.	906	224	123
Enel SPA	402 245	3 739	3 838
Eni SPA	107 402	2 152	2 263
FinecoBank Banca Fineco S.p.A.	28 014	449	571
Infrastrutture Wireless Italiane SPA	13 606	194	195
Intesa Sanpaolo S.p.A.	744 775	2 308	3 804
Leonardo SPA	13 403	279	427
Mediobanca Banca di Credito Finanziario S.p.A.	27 403	375	552
Moncler S.p.A.	11 181	713	937
Nexi SPA	24 920	521	208
Poste Italiane SPA	21 078	295	368
Prysmian SPA	12 925	503	1 089
Recordati Industria Chimica e Farmaceutica S.p.A.	4 720	270	338
Snam SPA	95 115	646	575
Telecom Italia SPA	597 640	317	196
Terna – Rete Elettrica Nazionale S.p.A.	66 361	594	702
UniCredit SPA	75 887	1 406	3 868
Total – Italie		17 072	22 682

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD

Inventaire du portefeuille au 30 juin 2024 (non audité)

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Japon (22,8 %)			
Advantest Corporation	37 700	644	2 088
AEON Co., Ltd.	34 600	900	1 013
AGC Inc.	9 400	436	417
Aisin Corporation	7 900	357	352
Ajinomoto Co., Inc.	23 300	753	1 122
ANA Holdings Inc.	4 600	162	116
Asahi Group Holdings, Ltd.	30 300	1 570	1 464
Asahi Kasei Corporation	72 400	921	634
ASICS Corporation	32 800	620	691
Astellas Pharma Inc.	91 700	1 707	1 241
Bandai Namco Holdings Inc.	31 800	815	853
Bridgestone Corp.	29 300	1 514	1 580
Brother Industries, Ltd.	11 400	275	276
Canon Inc.	51 200	1 858	1 903
Capcom Co., Ltd.	18 200	345	471
Central Japan Railway Company	35 800	1 664	1 057
Chubu Electric Power Company, Incorporated	28 600	483	464
Chugai Pharmaceutical Co., Ltd.	33 700	1 205	1 646
Concordia Financial Group, Ltd.	52 700	274	424
Dai Nippon Printing Co., Ltd.	10 600	336	490
Daifuku Co., Ltd.	15 000	424	386
Dai-ichi Life Holdings, Inc.	44 700	1 047	1 642
Daiichi Sankyo Company, Limited	91 200	2 609	4 359
Daikin Industries, Ltd.	12 800	2 459	2 419
Daito Trust Construction Co., Ltd.	2 800	434	395
Daiwa House Industry Co., Ltd.	27 900	1 060	970
Daiwa Securities Group Inc.	67 600	452	709
DENSO Corporation	92 200	1 434	1 969
Dentsu Group Inc.	10 300	470	356
DISCO Corporation	4 700	713	2 464
East Japan Railway Company	45 700	1 622	1 037
Eisai Co., Ltd.	12 200	943	685
ENEOS Holdings, Inc.	142 400	855	1 005
FANUC Corporation	46 600	2 222	1 750
Fast Retailing Co., Ltd.	8 600	2 306	2 985
Fuji Electric Co., Ltd.	6 300	363	493
FUJIFILM Holdings Corporation	56 500	1 272	1 817
Fujitsu Limited	88 900	1 091	1 911
Hamamatsu Photonics K.K.	6 300	355	232
Hankyu Hanshin Holdings, Inc.	11 300	498	411
Hikari Tsushin, Inc.	900	195	229
Hitachi Construction Machinery Co., Ltd.	5 300	191	195
Hitachi, Ltd.	230 000	2 434	7 093
Honda Motor Co., Ltd.	224 200	2 612	3 300
Hoshizaki Corporation	4 900	243	213
Hoya Corporation	17 500	1 962	2 801
Hulic Co., Ltd.	17 900	222	217
IBIDEN Co., Ltd.	5 500	359	308
Idemitsu Kosan Co., Ltd.	46 865	313	416
INPEX Corporation	49 200	607	994
Isuzu Motors Limited	30 100	458	547
ITOCHU Corporation	58 700	1 679	3 940
Japan Airlines Co., Ltd.	6 200	182	134
Japan Exchange Group, Inc.	24 200	559	776

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD

Inventaire du portefeuille au 30 juin 2024 (non audité)

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Japan Post Bank Co., Ltd.	71 500	834	926
Japan Post Holdings Co., Ltd.	105 900	1 237	1 440
Japan Post Insurance Co., Ltd.	10 000	238	266
Japan Real Estate Investment Corporation	80	510	346
JFE Holdings, Inc.	27 300	481	539
Kajima Corporation	21 800	410	518
Kao Corporation	23 700	2 137	1 317
Kawasaki Kisen Kaisha, Ltd.	21 600	269	431
KDDI Corporation	72 700	2 634	2 636
Keisei Electric Railway Co., Ltd.	6 100	273	269
Keyence Corporation	9 600	4 342	5 794
Kikkoman Corporation	32 500	417	517
Kintetsu Group Holdings Co., Ltd.	7 300	396	217
Kirin Holdings Company, Limited	62 700	1 302	1 106
Kobe Bussan Co., Ltd.	9 000	312	274
Koito Manufacturing Co., Ltd.	9 800	268	185
Komatsu, Ltd.	44 600	1 369	1 776
Konami Group Corporation	5 300	372	526
Kubota Corporation	48 800	1 045	938
Kyocera Corporation	61 700	1 247	971
Kyowa Kirin Co., Ltd.	13 100	378	306
Lasertec Corporation	4 000	737	1 236
LY Corporation	142 700	635	470
M3, Inc.	20 800	702	273
Makita Corporation	10 500	443	392
Marubeni Corporation	71 300	685	1 822
MatsukiyoCocokara & Co.	17 900	383	353
Mazda Motor Corporation	28 200	352	375
McDonald's Holdings Company (Japan), Ltd.	4 700	260	253
Meiji Holdings Co., Ltd.	15 000	605	442
Minebea Mitsumi Inc.	18 500	420	522
Mitsubishi Chemical Group Corporation	73 400	653	559
Mitsubishi Corporation	166 000	2 004	4 467
Mitsubishi Electric Corporation	95 200	1 575	2 082
Mitsubishi Estate Company, Limited	55 300	1 257	1 192
Mitsubishi HC Capital Inc.	38 500	281	349
Mitsubishi Heavy Industries, Ltd.	160 400	869	2 366
Mitsubishi UFJ Financial Group, Inc.	547 000	3 763	8 074
Mitsui & Co., Ltd.	128 000	1 578	3 995
Mitsui Chemicals, Inc.	9 100	296	344
Mitsui Fudosan Co., Ltd.	131 300	1 341	1 652
Mitsui O.S.K. Lines, Ltd.	17 800	613	731
Mizuho Financial Group, Inc.	117 220	2 229	3 358
MonotaRO Co., Ltd.	11 700	248	189
MS&AD Insurance Group Holdings, Inc.	63 500	938	1 940
Murata Manufacturing Co., Ltd.	87 700	1 929	2 490
NEC Corporation	12 700	756	1 421
Nexon Co., Ltd.	17 100	403	434
Nidec Corporation	20 100	1 793	1 243
Nintendo Co., Ltd.	51 500	2 707	3 764
Nippon Building Fund Inc.	75	576	359
Nippon Express Holdings, Inc.	4 500	326	284
Nippon Paint Holdings Co., Ltd.	46 400	539	415
Nippon Sanso Holdings Corporation	9 000	229	366
Nippon Steel Corporation	41 700	958	1 202

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD

Inventaire du portefeuille au 30 juin 2024 (non audité)

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Nippon Telegraph and Telephone Corporation	1 418 000	1 829	1 833
Nippon Yusen Kabushiki Kaisha	22 600	506	899
Nissan Chemical Corporation	6 800	385	294
Nissan Motor Co., Ltd.	111 600	793	521
Nissin Foods Holdings Co., Ltd.	10 600	354	368
Nitori Holdings Co., Limited	4 000	725	579
Nitto Denko Corp.	7 000	559	759
Nomura Holdings, Inc.	147 700	795	1 166
Nomura Real Estate Holdings, Inc.	5 400	162	186
Nomura Real Estate Master Fund, Inc.	207	391	251
Nomura Research Institute, Ltd.	18 700	542	722
NTT Data Corporation	30 100	533	608
Obayashi Corporation	34 400	458	562
OBIC Co., Ltd.	3 100	562	548
Olympus Corporation	57 100	1 108	1 257
Omron Corporation	8 400	587	397
ONO Pharmaceutical Co., Ltd.	18 200	503	340
Oracle Corporation Japan	1 900	211	180
Oriental Land Co., Ltd.	53 600	1 946	2 045
ORIX Corporation	61 700	1 270	1 873
Osaka Gas Co., Ltd.	18 700	448	565
Otsuka Corporation	12 400	341	327
Otsuka Holdings Co., Ltd.	21 800	1 077	1 258
Pan Pacific International Holdings Corporation	18 000	418	578
Panasonic Holdings Corporation	111 900	1 362	1 258
Rakuten Group, Inc.	72 700	540	510
Recruit Holdings Co., Ltd.	73 600	3 322	5 419
Renesas Electronics Corporation	73 500	1 043	1 899
Resona Holdings, Inc.	102 300	583	929
Ricoh Co., Ltd.	28 000	335	329
Rohm Company Limited	15 500	381	284
SBI Holdings, Inc.	12 200	369	424
SCREEN Holdings Co., Ltd.	3 900	653	486
SCSK Corporation	9 600	228	262
SECOM Co., Ltd.	10 000	1 028	811
Seiko Epson Corporation	14 100	303	299
Sekisui Chemical Co., Ltd.	19 400	388	368
Sekisui House, Ltd.	31 500	744	957
Seven & I Holdings Co., Ltd.	112 800	1 838	1 880
SG Holdings Co., Ltd.	16 400	356	206
Shimadzu Corporation	12 000	439	412
Shimano Inc.	3 800	855	806
Shin-Etsu Chemical Co., Ltd.	89 000	2 507	4 736
Shionogi & Co., Ltd.	12 300	897	658
Shiseido Company, Limited	19 300	1 667	751
Shizuoka Financial Group, Inc.	23 700	248	312
SMC Corporation	2 800	1 518	1 829
SoftBank Corp.	144 400	2 409	2 417
SoftBank Group Corp.	50 800	3 326	4 531
Sompo Holdings, Inc.	43 800	766	1 280
Sony Group Corporation	61 200	5 092	7 114
Subaru Corporation	30 100	929	877
SUMCO Corporation	17 600	352	350
Sumitomo Corporation	52 400	1 072	1 800
Sumitomo Electric Industries, Ltd.	38 700	673	827

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD

Inventaire du portefeuille au 30 juin 2024 (non audité)

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Sumitomo Metal Mining Co., Ltd.	12 100	499	511
Sumitomo Mitsui Financial Group, Inc.	61 500	2 798	5 628
Sumitomo Mitsui Trust Holdings, Inc.	31 400	739	981
Sumitomo Realty & Development Co., Ltd.	14 100	632	570
Suntory Beverage & Food Limited	5 100	251	248
Suzuki Motor Corporation	77 400	1 059	1 225
Sysmex Corporation	25 100	758	552
T&D Holdings, Inc.	24 600	391	590
Taisei Corp.	8 100	391	411
Takeda Pharmaceutical Company Limited	82 190	3 794	2 917
TDK Corporation	19 700	824	1 647
Terumo Corporation	66 100	1 320	1 501
The Chiba Bank, Ltd.	26 500	207	324
The Kansai Electric Power Company, Incorporated	36 000	572	830
TIS Inc.	10 500	321	278
Toho Co., Ltd.	5 600	294	224
Tokio Marine Holdings, Inc.	92 900	2 274	4 770
Tokyo Electric Power Company Holdings, Incorporated	76 500	414	560
Tokyo Electron, Ltd.	23 300	2 548	7 000
Tokyo Gas Co., Ltd.	16 900	501	493
Tokyu Corporation	27 500	523	414
Toppan Inc.	12 300	290	466
Toray Industries, Inc.	74 500	653	481
Toto, Ltd.	7 500	368	243
Toyota Industries Corporation	7 200	553	834
Toyota Motor Corporation	522 700	9 266	14 722
Toyota Tsusho Corporation	29 700	448	796
Trend Micro Incorporated	6 300	411	350
Unicharm Corporation	21 500	898	942
West Japan Railway Company	23 900	959	609
Yakult Honsha Co., Ltd.	11 000	416	269
Yamaha Motor Co., Ltd.	52 000	503	661
Yamato Holdings Co., Ltd.	12 600	328	189
Yaskawa Electric Corp.	11 300	493	560
Yokogawa Electric Corporation	12 100	294	402
Zensho Holdings Co., Ltd.	5 000	327	262
ZOZO, Inc.	7 000	198	240
Total – Japon		195 279	255 009
Jersey (0,7 %)			
Experian PLC	46 073	1 872	2 923
Glencore PLC	520 845	2 744	4 063
WPP PLC	58 436	963	733
Total – Jersey		5 579	7 719
Luxembourg (0,2 %)			
ArcelorMittal SA	21 515	526	671
Eurofins Scientific SE	6 139	439	417
InPost SA	12 318	301	296
Tenaris SA	21 596	385	453
Total – Luxembourg		1 651	1 837
Pays-Bas (6,8 %)			
ABN AMRO Bank NV CVA	22 191	473	498
Adyen N.V.	1 061	1 848	1 731

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD

Inventaire du portefeuille au 30 juin 2024 (non audité)

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
AerCap Holdings NV	9 732	751	1 241
Airbus SE	28 985	4 854	5 468
Akzo Nobel NV	8 008	958	666
argenx SE	2 941	1 129	1 739
ASM International N.V.	2 254	803	2 349
ASML Holding NV	19 659	8 247	27 747
ASR Nederland NV	6 634	393	432
BE Semiconductor Industries NV	3 672	592	839
Davide Campari-Milano NV	41 652	592	537
Euronext N.V.	3 811	480	481
EXOR NV	4 580	425	653
Ferrari NV	6 182	1 524	3 458
Ferrovial SE	24 396	865	1 293
Heineken Holding NV	11 172	1 260	1 203
Heineken NV	16 744	2 218	2 211
IMCD NV	2 471	650	468
ING Groep NV	162 780	2 543	3 816
JDE Peet's NV	5 749	213	157
Koninklijke Ahold Delhaize NV	47 583	1 550	1 921
Koninklijke KPN NV	195 551	846	1 025
Koninklijke Philips NV	39 247	1 850	1 350
NN Group NV	13 552	750	862
OCI N.V.	5 377	233	180
Prosus NV	69 225	3 231	3 355
Qiagen NV	8 799	497	497
Randstad NV	5 881	425	364
Stellantis NV	109 702	2 071	2 952
STMicroelectronics NV	32 642	1 118	1 741
Universal Music Group N.V.	40 399	1 465	1 638
Wolters Kluwer NV	12 247	1 349	2 770
Total – Pays-Bas		46 203	75 642
Nouvelle-Zélande (0,2 %)			
Auckland International Airport Limited	55 482	392	353
Fisher & Paykel Healthcare Corporation Limited	28 626	478	717
Mercury NZ Limited	32 940	146	181
Meridian Energy Limited	60 180	231	315
Spark New Zealand Limited	78 333	276	272
Xero Limited	7 040	836	872
Total – Nouvelle-Zélande		2 359	2 710
Norvège (0,6 %)			
Aker BP ASA	16 050	683	560
DNB Bank ASA	41 260	971	1 108
Equinor ASA	43 897	1 310	1 716
Gjensidige Forsikring ASA	7 172	190	175
Kongsberg Gruppen ASA	4 312	211	481
Mowi ASA	24 090	680	547
Norsk Hydro ASA	63 462	415	540
Orkla ASA	40 489	464	449
Salmar ASA	3 212	249	231
Telenor ASA	33 138	832	516
Yara International ASA	7 713	445	304
Total – Norvège		6 450	6 627

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD

Inventaire du portefeuille au 30 juin 2024 (non audité)

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Portugal (0,2 %)			
EDP - Energias de Portugal SA	157 390	909	807
Galp Energia, SGPS, S.A.	22 857	416	660
Jeronimo Martins, SGPS, SA	15 339	391	410
Total – Portugal		1 716	1 877
Singapour (1,2 %)			
Ascendas Real Estate Investment Trust	223 215	633	576
CapitaLand Integrated Commercial Trust	296 911	889	591
CapitaLand Investment Limited	127 800	398	343
DBS Group Holdings Ltd.	97 960	2 305	3 531
Genting Singapore Limited	335 800	291	292
Keppel Corporation Limited	66 100	411	430
Oversea-Chinese Banking Corporation Limited	168 200	1 834	2 447
SembCorp Industries Limited	36 600	185	177
Singapore Airlines Limited	82 950	475	576
Singapore Exchange Limited	42 100	353	403
Singapore Technologies Engineering Limited	79 300	288	347
Singapore Telecommunications Limited	432 500	1 294	1 197
United Overseas Bank Limited	60 700	1 526	1 918
Wilmar International, Ltd.	106 800	414	333
Total – Singapour		11 296	13 161
Espagne (2,6 %)			
Acciona S.A.	835	205	135
ACS, Actividades de Construccion y Servicios SA	10 320	488	609
Aena SME, S.A.	3 971	932	1 096
Amadeus IT Group, SA	21 817	2 053	1 986
Banco Bilbao Vizcaya Argentaria, SA	285 437	2 095	3 896
Banco de Sabadell, SA	269 117	772	711
Banco Santander, SA	775 288	4 346	4 916
CaixaBank, SA	189 223	773	1 370
Cellnex Telecom, S.A.	23 263	1 310	1 033
EDP Renováveis, S.A.	13 304	373	254
Endesa S.A.	15 869	547	408
Grifols, SA	15 015	445	172
Iberdrola SA	285 860	3 960	5 073
Industria de Diseño Textil, SA	55 497	2 276	3 752
Redeia Corporacion SA	19 124	525	457
Repsol SA	60 630	1 225	1 307
Telefonica SA	240 020	2 228	1 391
Total – Espagne		24 553	28 566
Suède (3,2 %)			
Alfa Laval AB	14 466	513	863
ASSA ABLOY AB, série B	48 149	1 462	1 867
Atlas Copco AB, cat. A	133 388	1 632	3 439
Atlas Copco AB, cat. B	76 119	915	1 686
Beijer Ref AB, cat. B	15 716	300	333
Boliden AB	12 711	475	554
Epiroc AB, série A	31 185	543	851
Epiroc AB, série B	20 735	325	518
EQT AB	17 670	562	709
Essity AB, cat. B	31 325	1 210	1 095
Evolution AB	8 870	1 001	1 264

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD

Inventaire du portefeuille au 30 juin 2024 (non audité)

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Fastighets AB Balder, cat. B	32 448	290	305
Getinge AB, cat. B	11 746	530	273
H & M Hennes & Mauritz AB, cat. B	28 836	677	623
Hexagon AB, série B	98 930	1 149	1 519
Holmen AB, cat. B	3 705	221	200
Husqvarna AB, cat. B	15 799	191	173
Industrivärden AB, cat. A	2 606	106	121
Industrivärden AB, cat. C	10 093	336	467
Indutrade AB	13 407	388	467
Investment AB Latour, cat. B	6 946	199	257
Investor Aktiebolag, cat. B	84 560	1 691	3 176
L E Lundbergforetagen AB, série B	3 459	199	233
Lifco AB, série B	11 433	367	431
NIBE Industrier AB, série B	68 419	643	395
Saab AB, cat. B	15 632	288	514
AB Sagax, cat. B	9 106	396	320
Sandvik AB, sans valeur nominale	51 409	1 254	1 414
Securitas AB, série B	24 617	396	333
Skandinaviska Enskilda Banken AB, série A	78 957	1 079	1 600
Skanska AB, série B	16 726	418	413
SKF AB, série B	16 139	400	440
Svenska Cellulosa AB (SCA), série B	26 579	494	538
Svenska Handelsbanken AB, série A	73 941	1 005	963
Swedbank AB, série A	42 402	948	1 197
Swedish Orphan Biovitrum AB	9 743	265	356
Tele2 AB, série B	28 535	474	393
Telefonaktiebolaget LM Ericsson, série B	142 402	1 688	1 209
Telia Company AB	131 609	679	482
Trelleborg AB, série B	10 483	556	556
Volvo AB, cat. B	88 079	2 277	3 091
Volvo Car AB, cat. B	34 156	233	145
Total – Suède		28 775	35 783
Suisse (9,8 %)			
ABB Ltd, actions nominatives	78 485	2 531	5 944
Adecco Group AG, actions nominatives	8 268	540	376
Alcon Inc.	24 907	2 109	3 032
Avolta	4 434	272	236
Bachem Holding AG, cat. B, actions nominatives	1 633	229	205
Bâloise Holding SA, actions nominatives	2 389	532	575
Banque Cantonale Vaudoise, actions nominatives	1 509	202	219
Barry Callebaut AG, actions nominatives	154	415	343
BKW AG	781	145	170
Chocoladefabriken Lindt & Spruengli AG	41	428	655
Chocoladefabriken Lindt & Spruengli AG, actions nominatives	6	702	947
Clariant AG, actions nominatives	10 509	252	226
Coca-Cola HBC AG DI	11 444	465	532
Compagnie Financière Richemont SA, série A, actions nominatives	26 632	3 326	5 686
DSM-Firmenich AG	8 962	1 462	1 381
Ems-Chemie Holding AG, actions nominatives	347	311	389
Geberit AG	1 579	1 048	1 279
Givaudan SA, actions nominatives	463	1 890	3 005
Helvetia Holding AG, actions nominatives	1 808	340	334
Holcim AG	25 869	1 723	3 139
Julius Baer Group Ltd.	9 859	648	753

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD

Inventaire du portefeuille au 30 juin 2024 (non audité)

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Kuehne + Nagel International AG, actions nominatives	2 409	640	948
Logitech International S.A., actions nominatives	7 811	699	1 028
Lonza Group AG, actions nominatives	3 683	2 056	2 738
Nestlé S.A., actions nominatives	131 602	18 184	18 378
Novartis AG, actions nominatives	97 162	11 268	14 240
Partners Group Holding AG	1 111	1 414	1 955
Roche Holding AG, actions au porteur	1 556	712	649
Roche Holding AG, sans droit de vote	34 661	13 372	13 159
Sandoz Group AG	19 987	714	989
Schindler Holding AG, certificat de participation	2 279	663	781
Schindler Holding AG, actions nominatives	754	228	257
SGS SA	7 641	1 010	930
SIG Combibloc Group AG	14 145	442	355
Sika AG, actions nominatives	7 342	1 845	2 859
Sonova Holding AG, actions nominatives	2 524	777	1 062
Straumann Holding AG, actions nominatives	5 343	748	900
Swiss Life Holding AG, actions nominatives	1 485	956	1 495
Swiss Prime Site AG, actions nominatives	4 549	541	589
Swiss Re AG	14 923	1 886	2 537
Swisscom SA, actions nominatives	1 265	874	974
Temenos AG, actions nominatives	3 283	540	310
The Swatch Group AG, actions au porteur	2 063	763	578
UBS Group AG, actions nominatives	161 260	3 193	6 458
VAT Group AG	1 306	805	1 006
Zurich Insurance Group AG	7 324	3 662	5 331
Total – Suisse		87 562	109 932

Royaume-Uni (13,9 %)

3i Group plc	48 329	879	2 550
Admiral Group PLC	13 556	546	613
Anglo American PLC	62 735	2 300	2 700
Antofagasta PLC	18 024	359	654
Ashtead Group PLC	21 576	982	1 967
Associated British Foods PLC	17 382	638	740
AstraZeneca PLC	76 597	9 539	16 336
Auto Trader Group PLC	47 149	424	650
Aviva PLC	149 010	1 295	1 229
BAE Systems PLC	155 295	1 493	3 547
Barclays PLC	742 378	1 983	2 679
Barratt Developments PLC	56 421	523	458
BP PLC	835 981	6 757	6 891
BT Group PLC	328 654	1 036	798
Bunzl PLC	17 805	712	924
Burberry Group PLC	20 191	634	307
Centrica PLC	257 485	519	599
Coca-Cola Europacific Partners plc	9 439	691	941
Compass Group PLC	87 002	2 502	3 241
Croda International PLC	7 079	667	481
Diageo PLC	117 280	6 313	5 048
Endeavour Mining PLC	10 123	354	294
GSK plc	206 383	6 651	5 442
Haleon PLC	351 786	1 839	1 959
Halma plc	20 327	743	947
Hargreaves Lansdown PLC	18 458	518	359
Hikma Pharmaceuticals PLC	8 837	350	288

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD

Inventaire du portefeuille au 30 juin 2024 (non audité)

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
HSBC Holdings PLC	940 575	9 294	11 136
Informa PLC	76 975	888	1 140
InterContinental Hotels Group PLC	8 303	705	1 191
Intertek Group PLC	8 885	771	737
J Sainsbury PLC	94 864	342	419
JD Sports Fashion PLC	118 535	349	243
Kingfisher PLC	101 125	388	435
Land Securities Group PLC	41 442	526	444
Legal & General Group PLC	324 426	1 411	1 268
Lloyds Banking Group PLC	3 192 715	2 898	3 026
London Stock Exchange Group PLC	22 785	2 639	3 695
M&G PLC	154 544	546	546
Melrose Industries PLC	69 980	627	669
Mondi PLC	22 467	710	590
National Grid PLC	241 234	3 700	3 680
Natwest Group PLC	322 386	1 369	1 730
Next PLC	6 120	584	957
Pearson PLC	30 839	407	526
Persimmon PLC	17 642	588	410
Phoenix Group Holdings PLC	46 370	541	416
Prudential PLC	136 063	3 431	1 689
Reckitt Benckiser Group PLC	35 169	3 758	2 596
RELX PLC	94 241	3 071	5 910
Rentokil Initial plc	127 561	958	1 018
Rio Tinto PLC	60 731	4 768	5 469
Rolls-Royce Holdings PLC	417 881	1 210	3 305
Schroders PLC	41 464	340	261
SEGRO PLC	66 316	920	1 031
Severn Trent PLC	14 585	569	600
Shell plc	318 135	12 315	15 641
Smith & Nephew PLC	48 236	1 230	816
Smiths Group PLC	21 577	558	637
Spirax Group PLC	3 573	566	524
SSE PLC	55 922	1 239	1 725
Standard Chartered PLC	109 829	1 216	1 354
Taylor Wimpey PLC	192 595	484	471
Tesco PLC	375 034	1 802	1 986
The Berkeley Group Holdings PLC	5 227	349	413
The Sage Group PLC	52 180	631	979
Unilever PLC	125 458	9 578	9 450
United Utilities Group PLC	35 861	518	609
Vodafone Group PLC	1 178 619	2 654	1 421
Whitbread PLC	10 639	589	545
Wise PLC, cat. A	29 984	293	353
Total – Royaume-Uni		133 577	154 703
Total – Actions étrangères (100,0 %)		890 650	1 115 995
Total – Placements (100,0 %)		890 650 \$	1 115 995 \$
Trésorerie et autres éléments de l'actif net (0,0 %)			213
Actif net total attribuable aux porteurs de parts rachetables (100,0 %)			1 116 208 \$

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD

Notes propres au Fonds (non audités)

(en milliers de dollars)

Instruments financiers

Le Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD (le « Fonds ») investit dans des actions étrangères, comme l'indique l'inventaire du portefeuille. Ces placements exposent le Fonds aux risques liés aux instruments financiers. L'exposition et la sensibilité du Fonds à ces risques figurent ci-après. Une description de ces risques et de la manière dont le Fonds les gère est fournie à la note 8 des notes annexes.

Risque de crédit

L'exposition du Fonds au risque de crédit se rapporte surtout aux placements dans des actions privilégiées. La valeur comptable des actions privilégiées figurant dans l'inventaire du portefeuille de même que la trésorerie figurant dans les états de la situation financière constituent l'exposition maximale du Fonds au risque de crédit.

Au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023, le Fonds avait investi dans des actions privilégiées assorties des notations suivantes :

Notation	% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au 30 juin 2024	% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au 31 décembre 2023
Actions privilégiées		
Pfd-2	0,3 %	0,4 %
Pfd-3	0,0 %	0,1 %
Aucune notation	0,1 %	0,2 %
Total	0,4 %	0,7 %

Toutes les notations ont été attribuées par des agences de notation externes comme Dominion Bond Rating Service, Standard & Poor's et Moody's.

Risque de change

L'exposition aux devises au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023 est présentée dans le tableau ci-après.

Devises	Trésorerie et autres éléments de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	Placements à leur juste valeur	Exposition aux dérivés	Exposition nette aux devises	% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
30 juin 2024					
Dollar américain	114 \$	9 837 \$	- \$	9 951 \$	0,9 %
Euro	3 272	370 153	-	373 425	33,5 %
Dollar australien	576	79 377	-	79 953	7,2 %
Couronne danoise	371	44 113	-	44 484	4,0 %
Dollar de Hong Kong	67	19 192	-	19 259	1,7 %
Shekel israélien	10	3 647	-	3 657	0,3 %
Yen japonais	1 029	255 009	-	256 038	22,9 %

Devises	Trésorerie et autres éléments de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	Placements à leur juste valeur	Exposition aux dérivés	Exposition nette aux devises	% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
Dollar néo-zélandais	15	1 838	-	1 853	0,2 %
Couronne norvégienne	12	6 627	-	6 639	0,6 %
Livre anglaise	580	169 239	-	169 819	15,2 %
Dollar de Singapour	43	13 161	-	13 204	1,2 %
Couronne suédoise	11	35 783	-	35 794	3,2 %
Franc suisse	2 739	108 019	-	110 758	9,9 %
Total	8 839	\$ 1 115 995	\$ -	\$ 1 124 834	\$ 100,8 %

31 décembre 2023

Dollar américain	172 \$	7 159 \$	- \$	7 331 \$	0,7 %
Euro	2 285	351 437	-	353 722	33,4 %
Dollar australien	187	75 109	-	75 296	7,1 %
Couronne danoise	250	35 126	-	35 376	3,3 %
Dollar de Hong Kong	38	22 214	-	22 252	2,1 %
Shekel israélien	13	3 828	-	3 841	0,4 %
Yen japonais	585	235 557	-	236 142	22,3 %
Dollar néo-zélandais	15	2 070	-	2 085	0,2 %
Couronne norvégienne	9	7 224	-	7 233	0,7 %
Livre anglaise	377	158 814	-	159 191	15,0 %
Dollar de Singapour	45	13 089	-	13 134	1,2 %
Couronne suédoise	47	33 516	-	33 563	3,2 %
Franc suisse	2 597	105 040	-	107 637	10,2 %
Total	6 620	\$ 1 050 183	\$ -	\$ 1 056 803	\$ 99,8 %

Au 30 juin 2024, si le dollar canadien s'était apprécié de 10 % par rapport aux devises, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait pu diminuer d'environ 112 483 \$, ou 10,1 % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (105 680 \$, ou 10,0 %, au 31 décembre 2023). À l'inverse, si le dollar canadien s'était déprécié de 10 % par rapport aux devises, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait pu augmenter d'environ 112 483 \$, ou 10,1 % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (105 680 \$, ou 10,0 %, au 31 décembre 2023). Ces sensibilités sont des estimations. Les résultats réels peuvent être différents, et l'écart pourrait être significatif.

Risque de taux d'intérêt

La plupart des actifs financiers du Fonds ne portent pas intérêt. Les actifs portant intérêt détenus par le Fonds viennent à échéance dans moins d'un an. Par conséquent, l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt n'est pas significative.

Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD

Notes propres au Fonds (non audités)

(en milliers de dollars)

Risque de liquidité

Tous les passifs financiers du Fonds sont exigibles d'ici un an. Les parts rachetables sont rachetables à vue au gré du porteur; cependant, le Fonds ne s'attend pas à ce que l'échéance contractuelle soit représentative des sorties de fonds réelles, puisque les porteurs de ces instruments les conservent généralement plus longtemps.

Autre risque de prix

Au 30 juin 2024, 100,0 % (99,1 % au 31 décembre 2023) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds était investi dans des titres de capitaux propres négociés sur des marchés actifs. Si le cours des titres négociés sur ces marchés diminuait de 10 %, tous les autres facteurs demeurant constants, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pourrait baisser d'environ 111 600 \$ (105 018 \$ au 31 décembre 2023). À l'inverse, si le cours augmentait de 10 %, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pourrait s'accroître d'environ 111 600 \$ (105 018 \$ au 31 décembre 2023). Ces sensibilités sont des estimations. Les résultats réels peuvent être différents, et l'écart pourrait être important.

Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration de placements dans une même catégorie. Le tableau qui suit résume le risque de concentration du Fonds, en pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

Segment de marché	30 juin 2024	31 décembre 2023
Actions étrangères		
Australie	7,3 %	7,4 %
Autriche	0,2 %	0,2 %
Belgique	0,8 %	0,8 %
Bermudes	0,1 %	0,1 %
Îles Caïmans	0,5 %	0,5 %
Danemark	4,0 %	3,3 %
Finlande	1,0 %	1,1 %
France	10,4 %	11,0 %
Allemagne	8,6 %	8,4 %
Hong Kong	1,5 %	1,7 %
Irlande	0,7 %	1,0 %
Île de Man	0,0 %	0,1 %
Israël	0,7 %	0,7 %
Italie	2,0 %	1,9 %
Japon	22,8 %	22,2 %
Jersey	0,7 %	0,7 %
Luxembourg	0,2 %	0,2 %
Pays-Bas	6,8 %	6,1 %
Nouvelle-Zélande	0,2 %	0,3 %
Norvège	0,6 %	0,7 %
Portugal	0,2 %	0,2 %
Singapour	1,2 %	1,2 %
Espagne	2,6 %	2,6 %
Suède	3,2 %	3,2 %
Suisse	9,8 %	10,1 %

Segment de marché	30 juin 2024	31 décembre 2023
Royaume-Uni	13,9 %	13,4 %
Trésorerie et autres éléments de l'actif net (passifs)	0,0 %	0,9 %
Total	100,0 %	100,0 %

Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD

Notes propres au Fonds (non audités)

(en milliers de dollars)

Hiérarchie de la juste valeur

Voici un sommaire de l'usage par le Fonds des prix cotés sur le marché (niveau 1), des modèles internes basés sur des données d'entrée observables sur le marché (niveau 2) et des modèles internes sans données d'entrée observables sur le marché (niveau 3) dans l'évaluation des titres du Fonds. Les données d'entrée ou les méthodologies servant à l'évaluation des titres n'indiquent pas nécessairement les risques liés à un placement dans ces derniers.

	Prix cotés d'actifs identiques sur les marchés actifs (niveau 1)	Autres données d'entrée observables importantes (niveau 2)	Données d'entrée non observables sur le marché (niveau 3)	Total
30 juin 2024				
Actions étrangères	9 078 \$	1 106 917 \$	- \$	1 115 995 \$
Total	9 078 \$	1 106 917 \$	- \$	1 115 995 \$
31 décembre 2023				
Actions étrangères	6 975 \$	1 043 208 \$	- \$	1 050 183 \$
Total	6 975 \$	1 043 208 \$	- \$	1 050 183 \$

Pour la période allant du 1^{er} janvier 2024 au 30 juin 2024, des placements en actions d'environ 451 \$ ont été transférés du niveau 1 au niveau 2. Pour la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023, des placements en actions d'environ 995 602 \$ ont été transférés du niveau 1 au niveau 2. Les transferts sont principalement attribuables aux techniques d'évaluation utilisées pour les titres de capitaux propres étrangers, comme il est expliqué dans les notes annexes.

Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD

Notes propres au Fonds (non audités)

Transactions sur parts rachetables

Périodes closes les 30 juin

	2024	2023
SÉRIE A		
En circulation, à l'ouverture de la période	86 103 288	101 124 814
Émises	12 766 413	6 901 556
Rachetées	(15 020 597)	(20 120 473)
En circulation, à la clôture de la période	83 849 104	87 905 897

SÉRIE F		
En circulation, à l'ouverture de la période	3 448 037	2 652 606
Émises	1 686 739	589 356
Rachetées	(687 741)	(283 498)
En circulation, à la clôture de la période	4 447 035	2 958 464

Prêt de valeurs mobilières

(en milliers de dollars)	30 juin 2024	31 décembre 2023
Juste valeur des valeurs mobilières prêtées	10 188 \$	15 189 \$
Juste valeur des garanties (hors trésorerie)	10 710 \$	15 963 \$

State Street Bank and Trust Co. est en droit de recevoir des paiements sur le montant brut généré par les opérations de prêt de valeurs mobilières du Fonds et assume tous les coûts d'exploitation directement liés aux prêts de valeurs mobilières, de même que le coût d'indemnisation en cas de défaut des emprunteurs.

Le tableau ci-après présente un rapprochement du montant brut généré par les opérations de prêt de valeurs mobilières du Fonds avec les revenus tirés des prêts de valeurs mobilières déclarés au poste Prêt de valeurs mobilières dans l'état du résultat global du Fonds.

Périodes closes les 30 juin (en milliers de dollars)	2024	2023
Montant brut généré par les opérations de prêt de valeurs mobilières	96 \$	169 \$
Paiements versés à State Street Bank and Trust Co.	(20) \$	(32) \$
Revenu net sur prêts de valeurs mobilières déclaré dans les états du résultat global	76 \$	137 \$

Notes annexes

Semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

1. Dénomination et création des Fonds

ÉTABLISSEMENT DES FONDS

Les fonds collectifs GPPMD (individuellement, un « Fonds » et, collectivement, les « Fonds ») sont des fiducies de fonds communs de placement sans personnalité morale constituées sous le régime des lois de la province d'Ontario conformément aux déclarations de fiducie portant les dates suivantes :

	Parts de série A	Parts de série Fiducie privée	Parts de série D	Parts de série I	Parts de série F
Fonds collectif d'obligations à court terme GPPMD	6 décembre 2002				
Fonds collectif d'obligations GPPMD	24 mars 2010				
Fonds collectif de dividendes GPPMD	4 janvier 2007				
Fonds collectif stratégique de rendement GPPMD	23 janvier 2013				
Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD	16 juin 1999	9 août 2000			
Fonds collectif d'actions américaines GPPMD	6 août 1999	9 août 2000			
Fonds collectif d'actions internationales GPPMD	6 décembre 2002				
Fonds collectif d'occasions stratégiques GPPMD	23 janvier 2013				
Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD	11 avril 2014		19 mars 2018	19 mars 2018	19 mars 2018
Fonds collectif indice composé plafonné S&P/TSX GPPMD	20 mars 2017				21 novembre 2017
Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD	20 mars 2017				21 novembre 2017
Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD	20 mars 2017				21 novembre 2017

Le 14 juin 2019, le Fonds collectif d'obligations canadiennes GPPMD a été renommé Fonds collectif d'obligations à court terme GPPMD et le Fonds collectif d'obligations canadiennes à long terme GPPMD a été renommé Fonds collectif d'obligations GPPMD.

Gestion financière MD inc. (le « gestionnaire ») est le gestionnaire et fiduciaire des Fonds. Le gestionnaire est une filiale en propriété exclusive de La Banque de Nouvelle-Écosse (la « Banque Scotia »). Le siège social des Fonds est situé au 1870, promenade Alta Vista, Ottawa (Ontario).

Les états financiers des Fonds comprennent les états de la situation financière au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023, ainsi que les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables ou d'actions rachetables et les tableaux des flux de trésorerie pour les périodes closes les 30 juin 2024 et 2023, sauf pour les Fonds établis durant l'une ou l'autre de ces périodes, auquel cas les renseignements fournis font référence à la période allant de la date de création au 30 juin 2024 ou 2023, selon le cas. L'inventaire du portefeuille de chacun des Fonds est établi en date du 30 juin 2024.

La publication des présents états financiers a été autorisée par le gestionnaire le 8 août 2024.

SÉRIES DE PARTS

Tous les fonds collectifs GPPMD offrent des parts de la série Fiducie privée ou de la série A, qui ne peuvent être achetées que par les clients de Conseils en placement privés MD (division d'exploitation de Gestion financière MD inc.) ou de la Société de fiducie privée MD qui ont confié à Conseils en placement privés MD la gestion discrétionnaire de leur portefeuille et qui sont conseillés par elle ou qui reçoivent des services de fiducie de la part de la Société de fiducie privée MD.

Le Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD et le Fonds collectif d'actions américaines GPPMD offrent aussi des parts de série A à tous les épargnants admissibles. Ces parts ne sont pas offertes aux nouveaux souscripteurs. Les porteurs de parts de la série A peuvent toutefois conserver leurs parts, de même que souscrire d'autres parts de cette série.

Les parts de série D sont offertes aux investisseurs admissibles qui souscrivent des titres par l'intermédiaire d'une plateforme d'exécution d'ordres sans conseils approuvée par Gestion MD limitée.

Les parts de série F sont offertes à tous les clients de Gestion MD limitée qui sont des épargnants admissibles et qui ont un compte à honoraires de Gestion MD limitée.

Les parts de série I ont été établies afin de soutenir le Portefeuille conservateur Précision MD, le Portefeuille équilibré modéré Précision MD, le Portefeuille équilibré de croissance Précision MD, le Portefeuille de croissance maximale Précision MD, le Portefeuille de revenu équilibré Précision MD et le Portefeuille de croissance modérée Précision MD. Ces parts ne sont offertes qu'aux six Fonds susmentionnés et à certains investisseurs institutionnels, et elles ne font pas l'objet de frais de gestion.

2. Mode de présentation

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux normes IFRS de comptabilité. La préparation des présents états financiers conformément aux normes IFRS de comptabilité exige de la direction qu'elle exerce un jugement dans l'application des méthodes comptables, dans l'établissement d'estimations et dans la formulation d'hypothèses sur l'avenir. Les estimations et les jugements comptables déterminants retenus par le gestionnaire sont décrits à la note 7.

3. Informations significatives sur les méthodes comptables

MONNAIE FONCTIONNELLE ET MONNAIE DE PRÉSENTATION

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle des Fonds. La valeur de la trésorerie, des placements et des autres actifs ou passifs en devises est convertie en dollars canadiens au taux de change en vigueur le jour de l'évaluation. Les opérations effectuées en cours d'exercice dans des devises sont converties en dollars canadiens au taux de change en vigueur le jour de l'opération. La différence dans le taux de change entre la date de l'opération et la date de règlement de l'opération est imputée au revenu dans les états du résultat global. Les gains et les pertes de change liés à la trésorerie sont inscrits au poste « Gain (perte) de change sur la trésorerie », tandis que ceux liés à d'autres actifs et passifs financiers sont comptabilisés en tant que gain (perte) net(te) sur la vente de placements ou sur les dérivés.

Toute l'information financière est présentée en dollars canadiens et a été arrondie au millier le plus près, sauf indication contraire.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers des Fonds sont classés et évalués conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (l'« IFRS 9 »). Les Fonds comptabilisent les actifs et passifs financiers dans les états de la situation financière lorsqu'ils deviennent partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir les flux de trésorerie ont expiré ou que les Fonds ont transféré la quasi-totalité des risques et avantages qui leur sont rattachés. Par conséquent, les achats et ventes de placements sont comptabilisés à la date de la transaction.

Les Fonds classent leurs placements, y compris les dérivés, à la juste valeur par le biais du résultat net (la « JVRN »). Les placements sont classés en fonction du modèle économique adopté par les Fonds pour gérer leurs placements, ainsi qu'en fonction des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des instruments. Le portefeuille de placements est géré et son rendement est évalué à la juste valeur, conformément à la stratégie de placement des Fonds. Les Fonds mettent principalement l'accent sur les données à la juste valeur, qu'ils utilisent comme critère d'évaluation pour apprécier la performance et pour prendre des décisions. Les flux de trésorerie contractuels des titres de créance des fonds correspondent généralement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts; toutefois, la perception des flux de trésorerie contractuels est accessoire à l'atteinte des objectifs du modèle économique des Fonds. Ainsi, tous les placements sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Après la comptabilisation initiale, les placements, y compris les dérivés, sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Les gains et les pertes découlant des variations de la juste valeur sont présentés dans les états du résultat global des exercices au cours desquels ils surviennent.

L'obligation des Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est évaluée à la juste valeur par le biais du résultat net, la juste valeur correspondant à la valeur de rachat à la date de clôture.

La trésorerie est évaluée à la juste valeur à la comptabilisation initiale et au coût amorti par la suite.

Les autres actifs et passifs financiers, comme les intérêts courus et les dividendes à recevoir, les montants à recevoir sur les opérations de placement, les souscriptions à recevoir, les montants à recevoir sur le prêt de valeurs mobilières, les distributions à verser, les montants à payer sur les opérations de placement et les rachats à payer, sont initialement constatés à leur juste valeur, nette des frais d'opérations, puis sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Suivant cette méthode, ces actifs et passifs financiers doivent refléter le montant à payer ou à recevoir, actualisé au taux d'intérêt contractuel effectif, s'il y a lieu.

ACTIF NET ET VALEUR LIQUIDATIVE

Les méthodes comptables appliquées pour mesurer la juste valeur des placements et des dérivés des Fonds sont les mêmes que celles utilisées pour mesurer la valeur liquidative lors d'opérations avec les porteurs de parts conformément à la Partie 14 du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-106 »).

COMPTABILISATION DES PRODUITS

Les gains et les pertes découlant des variations de la juste valeur des actifs financiers non dérivés sont inscrits dans l'état du résultat global au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements », puis au poste « Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur la vente de placements » à la vente du placement.

Les gains et les pertes découlant des variations de la juste valeur des dérivés sont inscrits dans les états du résultat global au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des instruments dérivés », puis au poste « Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur les instruments dérivés » à leur dénouement ou à leur expiration, le cas échéant.

Les intérêts à distribuer figurant dans les états du résultat global représentent les intérêts nominaux perçus par les Fonds, comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les revenus de dividendes et les distributions aux porteurs de parts sont comptabilisés à la date ex-dividende. Les distributions provenant des fonds sous-jacents et découlant des intérêts, du revenu étranger et des retenues à la source connexes, des dividendes canadiens et des gains en capital nets réalisés sont comptabilisées à leur déclaration. Les gains ou les pertes réalisés sur les opérations de placement ainsi que la plus-value ou la moins-value latente des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen, qui ne tient pas compte des commissions de courtage ni des autres frais liés aux opérations. Les frais d'opérations, notamment les commissions de courtage, sont comptabilisés en résultat au moment où ils sont engagés.

COMPENSATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les Fonds opèrent compensation des actifs et passifs financiers et présentent le montant net dans les états de la situation financière lorsqu'ils ont un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'ils ont l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Dans le cadre normal de leurs activités, les Fonds peuvent conclure diverses conventions-cadres de compensation ou d'autres conventions similaires qui ne répondent pas aux critères aux fins de compensation dans les états de la situation financière, mais qui permettent toutefois de compenser les montants connexes dans certaines circonstances, comme la faillite ou la rupture d'un contrat. Les actifs et passifs financiers faisant l'objet d'une convention-cadre de compensation ou d'un accord similaire, ainsi que les effets potentiels de la compensation, sont présentés dans les « Notes propres au Fonds » du Fonds concerné.

Les opérations avec des contreparties sont régies selon des conventions-cadres de compensation distinctes. Chaque convention autorise le règlement par compensation de certains contrats ouverts lorsque le Fonds et la contrepartie concernée choisissent tous deux de régler au montant net. En l'absence d'une telle convention, les contrats sont réglés au montant brut. Toutefois, chaque partie à la convention-cadre de compensation aura la possibilité de régler tous les contrats ouverts au montant net dans l'éventualité d'un manquement de l'autre partie.

OPÉRATIONS SANS EFFET SUR LA TRÉSORERIE

Les opérations sans effet sur la trésorerie présentées dans les tableaux des flux de trésorerie comprennent les distributions réinvesties des fonds communs de placement sous-jacents et les dividendes en actions des placements en actions. Ces montants représentent les revenus hors trésorerie comptabilisés dans les états du résultat global. En outre, des reclassements entre les séries d'un même fonds sont, de par leur nature, sans effet sur la trésorerie et, de ce fait, ont été exclus des postes « Produit de l'émission de parts rachetables » et « Paiement en trésorerie au rachat de parts rachetables » présentés dans les tableaux des flux de trésorerie.

ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

La « juste valeur » s'entend du prix qui serait obtenu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans le cadre d'une opération normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Les placements sont désignés à la juste valeur par le biais du résultat net et sont comptabilisés à la juste valeur. Dans le cas des titres négociés sur un marché actif, la juste valeur correspond au cours de marché à la date de clôture, obtenu auprès de services indépendants de fixation des prix. Les Fonds utilisent le dernier cours de négociation des actifs et passifs financiers, dans la mesure où ce dernier tombe dans l'écart entre les cours acheteur et vendeur du jour. Dans le cas contraire, le gestionnaire détermine un point compris dans cette fourchette qui représente au mieux la juste valeur, à la lumière des faits et circonstances propres à l'élément visé. Dans le cas des placements non négociés sur un marché actif, ou des titres pour lesquels le gestionnaire estime que les derniers cours ne sont pas fiables, la juste valeur est estimée en fonction des techniques d'évaluation établies par le gestionnaire. Les techniques d'évaluation établies par le gestionnaire sont fondées sur les données observables du marché sauf dans les cas où il n'existe pas de données du marché pertinentes ou fiables. La valeur des titres estimée au moyen des techniques d'évaluation non fondées sur les données observables du marché, s'il y a lieu, est indiquée dans la section des risques liés aux instruments financiers des états financiers.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Un dérivé est un contrat financier conclu entre deux parties et dont la valeur est dérivée de la valeur d'un actif sous-jacent comme une action, une obligation, un produit de base, un taux d'intérêt ou une devise. Certains Fonds peuvent utiliser des dérivés, comme les options, les contrats à terme normalisés ou de gré à gré, les swaps et d'autres instruments de même nature, d'une façon jugée appropriée pour atteindre leurs objectifs de placement. Les dérivés peuvent être utilisés à des fins de couverture, c'est-à-dire pour protéger le cours d'un titre, un taux de change ou un taux d'intérêt contre les variations défavorables, et à des fins autres que de couverture, c'est-à-dire pour obtenir des positions sur des titres, des indices ou des devises sans investir directement dans ceux-ci. Les dérivés comportent divers risques, notamment le risque que la contrepartie ne respecte pas ses obligations aux termes du contrat, le risque d'illiquidité des marchés et le risque de prix pouvant faire gagner ou perdre aux Fonds des montants supérieurs à ceux qui figurent dans les états de la situation financière. Les dérivés affichant des gains latents sont classés dans l'actif courant à titre d'instruments financiers dérivés, tandis que ceux qui affichent des pertes latentes sont classés dans le passif courant à titre d'instruments financiers dérivés.

Contrats de change à terme

Certains Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme aux fins de couverture ou à d'autres fins lorsqu'une telle activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes de réglementation des valeurs mobilières. Un contrat de change à terme est un accord conclu entre deux parties qui s'entendent pour acheter et vendre une devise à une date et à un prix convenus. Les fonds concluent des contrats de change à terme avec des contreparties autorisées, et ces contrats sont comptabilisés à la juste valeur. Leur juste valeur varie en fonction de l'évolution des taux de change. La juste valeur des contrats de change à terme est inscrite dans les états de la situation financière à titre d'instruments financiers dérivés. Les contrats de change à terme sont évalués à la valeur de marché quotidiennement, et les variations de leur juste valeur sont inscrites au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des instruments dérivés ». Au dénouement des contrats, le gain ou la perte cumulé(e) est comptabilisé(e) au poste « Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur les instruments dérivés ». Les montants notionnels des contrats ouverts sont indiqués dans la liste des instruments dérivés de l'inventaire du portefeuille.

Contrats à terme normalisés

Les contrats à terme normalisés sont évalués chaque jour d'évaluation au moyen du cours de clôture affiché sur le marché public pertinent. Leur juste valeur est inscrite dans les états de la situation financière à titre d'instruments financiers dérivés. Les gains et pertes découlant des contrats à terme sont comptabilisés au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des instruments dérivés » des états du résultat global jusqu'au dénouement ou à l'expiration des contrats, moment auquel les gains ou pertes sont réalisés et inscrits au poste « Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur les instruments dérivés ».

Notes annexes

Semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

Swaps sur défaillance de crédit

Certains Fonds peuvent conclure des swaps sur défaillance de crédit, principalement pour gérer ou exploiter un risque de crédit, lorsqu'une telle activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes de réglementation des valeurs mobilières. Le swap sur défaillance de crédit est une entente entre le Fonds et une contrepartie en vertu de laquelle l'acheteur du contrat reçoit une protection de crédit et le vendeur garantit la solvabilité rattachée à un titre de créance de référence. Le titre de créance de référence peut correspondre à un simple titre de créance souveraine ou de société, à un indice obligataire ou à une tranche d'indice obligataire. Le risque de crédit auquel s'expose un Fonds relativement à l'actif de référence est comparable à celui qu'aurait pris le Fonds en investissant directement dans le titre de créance. Si les Fonds sont acheteurs de protection et que survient un événement de crédit, tel que le terme est défini dans le contrat de swap correspondant, les Fonds sont en droit de recevoir du vendeur : i) le montant notionnel du swap en échange du titre de créance de référence; ou ii) un montant de règlement net égal au montant notionnel du swap moins la valeur de recouvrement du titre de créance. Si les Fonds sont vendeurs de protection et que survient un événement de crédit, tel que le terme est défini dans le contrat de swap correspondant, les Fonds doivent verser à l'acheteur : i) le montant notionnel du swap en échange du titre de créance de référence, d'autres obligations livrables ou des titres sous-jacents liés à l'indice de référence; ou ii) en trésorerie ou en titres, un montant de règlement net égal au montant notionnel du swap moins la valeur de recouvrement du titre de référence ou des titres sous-jacents liés à l'indice de référence. Le risque de crédit maximal auquel s'expose un Fonds à la vente d'un contrat de protection correspond au montant notionnel du contrat en question.

Pendant la durée du contrat, l'acheteur verse au vendeur des paiements périodiques, tant qu'aucune défaillance ne survient. Ces paiements versés ou reçus s'accumulent quotidiennement et sont comptabilisés au poste « Produits (charges) d'intérêts net(te)s sur les contrats de swap » dans les états du résultat global. Les swaps sur défaillance de crédit figurent dans la liste des instruments dérivés. Les variations de la valeur des swaps sur défaillance de crédit et toute prime initiale versée ou reçue sont inscrites dans les états de la situation financière à titre d'instruments financiers dérivés. Au dénouement des contrats de swap sur défaillance de crédit, les gains ou les pertes (y compris les primes initiales) sont réalisés et comptabilisés au poste « Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur les instruments dérivés » des états du résultat global. Les modalités du contrat de swap peuvent prévoir le dépôt, en garantie, d'un montant en trésorerie ou de titres.

Swaps de taux d'intérêt

Certains Fonds peuvent conclure des swaps de taux d'intérêt, notamment pour gérer ou exploiter le risque découlant des variations des taux. Le swap de taux d'intérêt est une entente entre le Fonds et une contrepartie en vertu de laquelle les parties conviennent d'échanger un paiement fixe contre un paiement variable en fonction d'un taux d'intérêt et d'un montant notionnel convenu.

Pendant la durée du contrat, chaque partie verse à l'autre des paiements périodiques. Ces paiements versés ou reçus s'accumulent quotidiennement et sont comptabilisés au poste « Produits (charges) d'intérêts net(te)s sur les contrats de swap » dans les états du résultat global. Les swaps de taux d'intérêt figurent dans la liste des instruments dérivés. Les variations de la valeur des swaps de taux d'intérêt et toute prime initiale versée ou reçue sont inscrites dans les états de la situation financière à titre d'instruments financiers dérivés. Au dénouement des contrats de swap de taux d'intérêt, les gains ou les pertes (y compris les primes initiales) sont réalisés et comptabilisés au poste « Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur les instruments dérivés » de l'état du résultat global.

Swaps sur rendement total

Certains Fonds peuvent conclure des contrats de swap sur rendement total principalement pour gérer leur exposition à l'instrument sous-jacent ou obtenir une telle exposition. Un swap sur rendement total est une entente entre le Fonds et une contrepartie en vertu de laquelle les parties conviennent d'échanger un ou des flux de trésorerie en fonction du prix d'un instrument sous-jacent et d'un taux fixe ou variable.

Pendant la durée du contrat, le Fonds versera à la contrepartie des paiements périodiques en fonction d'un taux fixe ou variable. Ces paiements versés s'accumulent quotidiennement et sont comptabilisés au poste « Produits (charges) d'intérêts net(te)s sur les contrats de swap » dans les états du résultat global. À la date d'échéance, un flux net de trésorerie est échangé; le rendement total équivaut au rendement de l'instrument sous-jacent moins le taux de financement, le cas échéant. En tant que récepteur, le Fonds recevra des paiements si le rendement total net est positif et devra en verser si le rendement total net est négatif. Les swaps sur rendement total figurent dans la liste des instruments dérivés. Les variations de la valeur d'un contrat de swap sur rendement total sont inscrites dans les états de la situation financière à titre d'instruments financiers dérivés. Au dénouement des contrats de swap sur rendement total, les gains ou les pertes sont réalisés et comptabilisés au poste « Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur les instruments dérivés » des états du résultat global.

Swaps sur devises

Certains Fonds peuvent conclure des contrats de swap sur devises principalement pour gérer leur exposition au risque de change ou obtenir une telle exposition. Le swap sur devises est une entente en vertu de laquelle le Fonds et une contrepartie s'engagent à échanger les paiements d'intérêts et le capital sur des prêts libellés dans deux monnaies différentes.

Pendant la durée du contrat, chaque partie verse à l'autre des paiements périodiques. Ces paiements versés ou reçus s'accumulent quotidiennement et sont comptabilisés au poste « Produits (charges) d'intérêts net(te)s sur les contrats de swap » dans les états du résultat global. Les swaps sur devises figurent dans la liste des instruments dérivés. Les variations de la valeur des swaps sur devises et toute prime initiale versée ou reçue sont inscrites dans les états de la situation financière à titre d'instruments financiers dérivés. Au dénouement des contrats de swap sur devises, les gains ou les pertes (y compris les primes initiales) sont réalisés et comptabilisés au poste « Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur les instruments dérivés » des états du résultat global.

Options sur devises

Certains Fonds peuvent acheter des options sur devises. Ces options donnent le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre une certaine quantité d'une devise à un taux et à une date déterminés. Elles peuvent servir de couverture contre les fluctuations des taux de change et permettent d'exploiter les devises étrangères.

Les options sur devises sont présentées dans la liste des instruments dérivés. Les variations de la valeur des options et toute prime versée sont inscrites dans les états de la situation financière à titre d'instruments financiers dérivés. Au dénouement des options sur devises, les gains ou les pertes (y compris les primes versées) sont réalisés et comptabilisés au poste « Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur les instruments dérivés » des états du résultat global.

GESTION DU RISQUE DE CAPITAL

Les parts émises en circulation sont réputées faire partie du capital des Fonds. La souscription et le rachat des parts des Fonds ne sont assujettis à aucune exigence de capital particulière, mis à part à certains seuils de souscription minimale. Les parts des Fonds sont offertes en vente tout jour ouvrable et peuvent être rachetées ou émises à la valeur liquidative par part de leur série respective ce même jour ouvrable. L'expression « jour ouvrable » s'entend des jours où la Bourse de Toronto est active. La valeur liquidative de chaque série est calculée quotidiennement et elle correspond à la quote-part des actifs du Fonds attribuables à cette série, moins sa quote-part proportionnelle des passifs communs à toutes les séries du Fonds, moins les passifs propres à cette série. Les charges directement attribuables à une série sont imputées à cette série. L'actif, les passifs communs, les revenus et les autres dépenses sont attribués proportionnellement à chaque série selon la valeur liquidative relative de chacune. La valeur liquidative par part est égale à la valeur liquidative de chaque série d'un Fonds divisée par le nombre total de parts de cette série en circulation.

AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES, PAR PART

L'augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part, présentée dans les états du résultat global, correspond à la variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables de chaque série pour l'exercice, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation pour cette série au cours dudit exercice.

OPÉRATIONS DE PRÊTS DE VALEURS MOBILIÈRES

Un Fonds peut recourir au prêt de valeurs mobilières dans le cadre d'une convention de prêt établie avec le dépositaire dans le but de générer un revenu supplémentaire. La valeur marchande totale de toutes les valeurs mobilières prêtées par le Fonds ne peut dépasser 50 % de son actif. Le Fonds reçoit une garantie, sous forme de valeurs mobilières jugées acceptables en vertu du *Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement*, d'au moins 102 % de la juste valeur des valeurs mobilières prêtées. Les titres détenus en garantie sont généralement des obligations d'État ou de sociétés.

Le revenu provenant de prêts de valeurs mobilières est comptabilisé mensuellement au poste « Prêt de valeurs mobilières » lorsqu'il est à recevoir. Les données relatives aux prêts de valeurs mobilières figurent dans la rubrique « Prêt de valeurs mobilières » dans les « Notes propres au fonds ». L'agent de prêt de titres reçoit 20 % des revenus bruts tirés des prêts de valeurs mobilières du Fonds.

PARTS RACHETABLES

Certains Fonds émettent différentes séries de parts pouvant être rachetées au gré du porteur; elles ne sont cependant pas toutes assorties des mêmes droits. Ces parts sont classées en tant que passifs financiers. Les parts rachetables peuvent être échangées à tout moment contre un montant de trésorerie proportionnel à la quote-part de la série dans la valeur liquidative du Fonds. Les parts rachetables sont comptabilisées au montant de rachat payable à la date des états de la situation financière si le porteur exerce son droit d'en demander le rachat par le Fonds. Les parts des Fonds ne comptant qu'une seule série ne répondent pas aux critères qui permettraient de les classer comme instruments de capitaux propres, car ces Fonds ont l'obligation de remettre de la trésorerie dans des circonstances autres que le rachat de parts. Chacun de ces Fonds doit distribuer chaque année son revenu imposable aux porteurs de parts et offre à ces derniers la possibilité de recevoir ces distributions en trésorerie.

PLACEMENTS DANS DES ENTITÉS STRUCTURÉES NON CONSOLIDÉES

Une entité structurée est conçue de manière à ce que les droits de vote et autres droits similaires ne constituent pas le facteur prépondérant pour déterminer qui détient le contrôle de l'entité, par exemple lorsque les droits de vote concernent exclusivement les fonctions administratives et que les activités importantes sont régies par des ententes contractuelles.

Les stratégies de placement de certains Fonds prévoient des opérations régulières sur d'autres fonds. Les Fonds classent tous leurs placements dans d'autres fonds (« fonds émetteurs ») comme des placements dans des entités structurées non consolidées. Les Fonds investissent dans des fonds émetteurs dont les objectifs visent autant la protection du capital, la maximisation des revenus de dividendes que la croissance du capital à long terme et dont les stratégies de placement ne prévoient pas d'effet de levier. Les fonds émetteurs financent leurs opérations en émettant des parts rachetables au gré du porteur et offrent à ce dernier une participation proportionnelle dans leur actif net. Les Fonds détiennent des parts rachetables dans chacun de leurs fonds émetteurs et peuvent demander le rachat de leur placement quotidiennement. Les placements des Fonds dans un fonds émetteur sont assujettis aux modalités définies dans la documentation de placement du fonds émetteur respectif. La variation de la juste valeur de chaque fonds émetteur est inscrite dans les états du résultat global au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements ». L'exposition maximale d'un Fonds aux pertes résultant d'une participation dans un fonds émetteur est égale à la juste valeur de ses placements dans ce fonds émetteur. Dès qu'un Fonds cède les parts qu'il détient dans un fonds émetteur, il cesse d'être exposé au risque qui y est associé.

Certains Fonds effectuent des placements dans des fonds négociés en bourse (FNB), qui sont présentés dans l'inventaire du portefeuille. Ces Fonds ont déterminé que ces FNB sont des entités structurées non consolidées. Ces FNB reproduisent, dans toute la mesure du possible, le rendement des indices applicables, visent à produire une croissance du capital ou un revenu à long terme, le cas échéant, en investissant principalement dans les titres constituant l'indice de référence, dans les mêmes proportions relatives, ou cherchent à suivre les rendements des indices. Les FNB financent leurs activités en émettant des parts rachetables au gré du porteur et qui garantissent au porteur un intérêt proportionnel dans la valeur liquidative du FNB en question. Les FNB sous-jacents sont cotés en bourse.

Certains Fonds effectuent des placements dans des titres adossés à des créances hypothécaires ou d'autres types de créances. Ces titres comprennent des titres avec flux identiques, des titres garantis par des créances hypothécaires, des titres adossés à des créances hypothécaires commerciales, des titres adossés à des actifs, des titres garantis par des créances et d'autres titres qui représentent directement ou indirectement une participation dans des prêts hypothécaires sur un bien immeuble, qui sont garantis par ce type de prêts ou qui sont payables à partir de ce type de prêts. Les titres de créances et de capitaux propres ainsi émis peuvent être regroupés par tranches caractérisées par divers niveaux de subordination. Ces titres peuvent donner lieu à un paiement mensuel d'intérêts ou de capital. Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir d'un portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux ou résidentiels, notamment des prêts hypothécaires établis par des institutions d'épargne et de prêt, des banques de crédit hypothécaire et des banques commerciales. Les titres adossés à des actifs sont créés à partir de nombreux types d'actifs, notamment des prêts auto, des créances de cartes de crédit, des prêts sur valeur domiciliaire et des prêts étudiants. L'exposition maximale des Fonds aux pertes résultant d'une participation dans des titres adossés à des créances hypothécaires est égale à la juste valeur de leurs placements dans ces titres comme le présente l'inventaire du portefeuille.

Notes annexes

Semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

Un tableau décrivant les types d'entités structurées que les Fonds ne consolident pas, mais dans lesquels ils détiennent une participation est présenté dans les « Notes propres au fonds » des états financiers.

CHANGEMENT DE MÉTHODES COMPTABLES

Les Fonds ont adopté *Informations à fournir sur les méthodes comptables (modifications de l'IAS 1 et de l'énoncé pratique en IFRS 2)* le 1^{er} janvier 2023. Bien que les modifications n'aient pas entraîné de changements de méthodes comptables en soi, elles ont eu une incidence sur les informations sur les méthodes comptables à fournir dans les états financiers.

Les modifications exigent la présentation d'informations « significatives » sur les méthodes comptables plutôt que la présentation d'informations sur les principales méthodes comptables. Les modifications fournissent également des directives quant à l'application du concept d'importance relative aux informations à fournir sur les méthodes comptables, dans le but d'aider les entités à fournir des informations utiles sur les méthodes comptables qui leur sont propres et qui aideront les utilisateurs à comprendre les autres informations dans les états financiers.

Conformément aux modifications, le gestionnaire a passé en revue les méthodes comptables et mis à jour, dans certains cas, les informations fournies à la note 3.

4. Charges

FRAIS DE GESTION ET FRAIS SUPPLÉMENTAIRES DE CONSEILS EN PLACEMENT

Le gestionnaire reçoit des frais de gestion pour certaines séries des Fonds. Les frais de gestion couvrent les coûts rattachés à la gestion des Fonds, à la planification des analyses de placement, à la formulation de recommandations et à la prise de décisions de placement, à l'organisation du versement, à la mise en marché et à la promotion des Fonds et à la prestation d'autres services. Ces frais sont représentés par un taux annualisé fondé sur la valeur liquidative de chaque série des Fonds. Les frais payés par les Fonds sont calculés chaque jour et payables chaque semaine.

Aucuns frais de gestion ne sont imputés par le gestionnaire des Fonds à l'égard des titres suivants : parts du Fonds collectif d'actions internationales GPPMD, du Fonds collectif d'obligations à court terme GPPMD, du Fonds collectif d'obligations GPPMD, du Fonds collectif de dividendes GPPMD, du Fonds collectif d'occasions stratégiques GPPMD, du Fonds collectif d'occasions tactiques mondiales GPPMD et du Fonds collectif stratégique de rendement GPPMD; parts de série Fiducie privée du Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD et du Fonds collectif d'actions américaines GPPMD; parts de série A du Fonds collectif indice composé plafonné S&P/TSX GPPMD, du Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD, du Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD et du Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD, puisque les porteurs de ces parts ont convenu de payer directement à Conseils en placement privés MD des frais de gestion de compte négociés séparément, en fonction de l'actif sous gestion, jusqu'à concurrence de 1,56 %.

Les séries suivantes versent au gestionnaire des Fonds concernés des honoraires de gestion annuels, hors taxe de vente, comme suit :

Fonds	Série A	Série D	Série F	Parts de série Fiducie privée
Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD	1,25 %	s. o.	s. o.	–
Fonds collectif d'actions américaines GPPMD	1,25 %	s. o.	s. o.	–
Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD	0,40 %	1,08 %	0,71 %	s. o.
Fonds collectif indice composé plafonné S&P/TSX GPPMD	–	s. o.	0,04 %	s. o.
Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD	–	s. o.	0,07 %	s. o.
Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD	–	s. o.	0,19 %	s. o.

Les porteurs de parts de série A du Fonds collectif d'actions internationales GPPMD doivent payer des frais supplémentaires de conseils en placement facturés par le conseiller du Fonds. Comme le gestionnaire prend en charge une portion de ces frais, le Fonds en acquitte une partie, qui varie de 0,20 % à 0,30 % de la valeur liquidative.

Les porteurs de parts de série A du Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD doivent payer des frais supplémentaires de conseils en placement facturés par le conseiller du Fonds. Comme le gestionnaire prend en charge une portion de ces frais, le Fonds en acquitte une partie, qui varie de 0,40 % à 0,50 % de la valeur liquidative.

FRAIS D'ADMINISTRATION

Chaque Fonds (sauf le Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD, relativement aux parts de séries I, F et D) acquitte certaines charges d'exploitation relatives qui lui sont propres, comme le permet l'organisme de réglementation des valeurs mobilières. Ces charges comprennent notamment des frais de commission, d'audit, de garde et d'émission, les frais et charges du CEI, toutes les dépenses liées aux prospectus et aux assemblées des porteurs de parts, de même que les frais de service des fonds. Les charges d'exploitation associées à une série de parts dans son ensemble sont réparties au prorata parmi les Fonds auxquels elles sont rattachées. Le gestionnaire des Fonds peut en tout temps renoncer aux charges d'exploitation que doivent payer les Fonds, ou les prendre en charge.

Notes annexes

Semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

En contrepartie des frais d'administration de 0,20 % calculés sous forme de pourcentage annuel fixe de la valeur liquidative du Fonds, le gestionnaire assume une partie des charges d'exploitation des parts des séries F et D du Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD. Ces charges comprennent les frais de dépôt réglementaire et les autres charges d'exploitation courantes, comme les frais d'audit et de garde, les frais juridiques, toutes les charges liées aux prospectus et aux assemblées des porteurs de parts, à la comptabilité, à l'évaluation, à la préparation des rapports et à la tenue des registres, les frais du CEI, ainsi que d'autres charges. Les frais d'administration sont calculés chaque jour et payés chaque mois. Aucuns frais d'administration ne s'appliquent aux parts de série I du Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD. Les frais d'administration pour cette série sont payés directement par l'épargnant.

5. Opérations entre parties liées

Le gestionnaire est une filiale en propriété exclusive de La Banque de Nouvelle-Écosse (la « Banque Scotia »). La Banque Scotia détient aussi, directement ou indirectement, en propriété exclusive, les sociétés de fonds communs de placement Placements Scotia Inc. et Fonds d'investissement Tangerine Limitée, de même que le courtier en valeurs mobilières Scotia Capitaux Inc. (qui englobe ScotiaMcLeod et Scotia iTRADE).

Le gestionnaire peut, pour le compte des Fonds, faire des opérations ou conclure des accords avec d'autres membres de la Banque Scotia ou certaines autres sociétés liées à lui (individuellement, une « partie liée »). Toutes les opérations entre le Fonds et les parties liées sont menées dans le cours normal des activités et dans des conditions de concurrence normales.

- Le gestionnaire facture des frais de gestion pour son rôle de fiduciaire et gestionnaire des Fonds, selon le cas, ainsi que des frais d'administration en contrepartie des charges d'exploitation qu'il assume, comme le décrit la note 4. Certains Fonds versent aussi à leur gestionnaire des frais supplémentaires de conseils (voir la note 4). Les frais de gestion, les frais d'administration et les frais supplémentaires de conseils sont indiqués dans des postes distincts dans les états du résultat global.

- Les gestionnaires de portefeuille des Fonds prennent les décisions d'achat et de vente de placements pour chacun des Fonds. Certaines opérations de portefeuille peuvent également être exécutées par une partie liée aux Fonds, pour le compte de ces derniers, pourvu que ses tarifs, services et autres conditions soient comparables à ceux offerts par d'autres courtiers. La partie liée recevra alors des commissions versées par les Fonds concernés. Les commissions de courtage versées aux parties liées pour les exercices clos les 30 juin 2024 et 2023 s'établissent comme suit (en milliers de dollars) :

Fonds	30 juin 2024	30 juin 2023
Fonds collectif de dividendes GPPMD	33	24
Fonds collectif stratégique de rendement GPPMD	1	-
Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD	165	154
Fonds collectif d'occasions stratégiques GPPMD	1	5
Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD	4	-
Fonds collectif indice composé plafonné S&P/TSX GPPMD	4	2
Fonds collectif d'actions américaines GPPMD	-	-
Fonds collectif d'actions internationales GPPMD	-	-

- Le gestionnaire a reçu l'aval du Comité d'examen indépendant pour investir la trésorerie des Fonds auprès de la Banque Scotia aux taux du financement à un jour en vigueur sur le marché. L'intérêt perçu par les Fonds est inclus au poste « Intérêts à distribuer » dans les états du résultat global.
- Le Fonds peut investir dans des fonds de placement gérés par le gestionnaire. Ces placements sont alors présentés à l'inventaire du portefeuille du fonds.
- Le gestionnaire a reçu l'aval du Comité d'examen indépendant des Fonds pour acheter des titres de parties liées, comme la Banque Scotia. Tout titre de partie liée détenu est présenté dans l'inventaire du portefeuille des Fonds concernés. Les Fonds peuvent aussi conclure des opérations sur dérivés avec la Banque Scotia.
- Les distributions reçues de fonds qui sont des parties liées sont incluses dans les « Revenus tirés des fonds sous-jacents » dans les états du résultat global.

COMITÉ D'EXAMEN INDÉPENDANT

Le gestionnaire a mis sur pied un Comité d'examen indépendant (CEI), comme l'exige le *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-107 »). Le CEI examine les questions de conflit d'intérêts ayant trait aux activités des fonds. En outre, dans certaines situations, au lieu d'obtenir le consentement des porteurs de parts, un Fonds peut être restructuré avec un autre fonds commun de placement ou ses actifs pourront être transférés à un autre fonds commun de placement qui est géré par le gestionnaire ou une société membre de son groupe. Cette mesure nécessite l'approbation du CEI et les porteurs de parts reçoivent par écrit un avis au moins 60 jours avant la date d'entrée en vigueur du changement. L'approbation du CEI est également requise pour un remplacement d'auditeur.

Notes annexes

Semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

Le CEI se compose de quatre personnes qui sont indépendantes du gestionnaire, des Fonds et des entités liées au gestionnaire.

Le gestionnaire paie la totalité des frais du CEI pour le compte des Fonds, et il répartit ces frais également entre chacun des Fonds. Le gestionnaire recouvre ces coûts en facturant des frais d'administration aux Fonds. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, chaque Fonds géré par le gestionnaire a payé environ 4 000 \$ au titre des frais du CEI.

FRAIS D'OPÉRATIONS À COURT TERME ET FRAIS DE RACHAT ANTICIPÉ

Les clients qui font racheter ou substituer des parts ou des actions d'un fonds MD se voient réclamer des frais de rachat anticipé correspondant à 2,00 % du montant des parts ou des actions rachetées ou substituées si le rachat ou la substitution se produit dans les trente (30) jours de leur date d'achat ou de substitution. Les frais de rachat sont comptabilisés à titre de revenus dans la période du rachat anticipé.

Les frais de rachat anticipé ne s'appliquent pas aux rachats ni aux substitutions :

- effectués dans le cadre des programmes de retraits systématiques et réguliers;
- lorsque le montant du rachat ou de la substitution est inférieur à 10 000 \$;
- découlant de la recommandation d'un conseiller MD ou d'un gestionnaire de portefeuille MD relativement à un plan financier.

6. Parts rachetables

Le capital des Fonds est représenté par un nombre illimité de parts autorisées sans valeur nominale. Les parts de toutes les séries sont rachetables au gré du porteur, à la valeur liquidative respective de la série. Chaque part donne droit à son porteur à une voix aux assemblées des porteurs de parts et lui confère, à parité avec les autres porteurs de parts de la même série des dividendes ou distributions, de la liquidation ou des autres droits afférents à cette série. Les distributions sur les parts d'un Fonds sont réinvesties dans des parts supplémentaires ou, si le porteur de parts le demande, versées en trésorerie. Le capital des Fonds est géré en fonction de chacun de ses objectifs de placement ainsi que des politiques et des restrictions présentées dans son prospectus ou ses documents de placement, selon le cas. La souscription et le rachat des parts des Fonds ne sont assujettis à aucune exigence de capital ou restriction particulière, mis à part à certains seuils de souscription minimale.

Les parts de chaque série des Fonds sont émises et rachetées à la valeur liquidative par part de leur série respective, laquelle est déterminée à la fermeture des marchés chaque jour où la Bourse de Toronto est active. On calcule la valeur liquidative par part en divisant la valeur liquidative par série par le nombre total de parts de cette série en circulation. Le nombre de parts émises et rachetées est présenté dans les « Notes propres au fonds ».

7. Estimations comptables et jugements critiques

La préparation d'états financiers exige que le gestionnaire fasse appel à son jugement dans l'application des méthodes comptables et dans la formulation d'estimations et d'hypothèses prospectives. Ces estimations sont fondées sur les données disponibles à la date de publication des états financiers. Les résultats réels pourraient différer de manière significative de ces estimations. La section qui suit décrit les estimations et les jugements comptables déterminants qui ont été retenus pour préparer les états financiers des fonds.

ENTITÉS D'INVESTISSEMENT

Conformément à l'IFRS 10, *États financiers consolidés*, le gestionnaire a déterminé que les Fonds répondent à la définition d'une entité d'investissement, selon laquelle les Fonds ont l'obligation d'obtenir des fonds auprès de plus d'un investisseur, de leur fournir des services de gestion d'investissements, de déclarer à leurs investisseurs qu'ils ont pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital, de revenus d'investissement ou les deux, et de mesurer et d'évaluer le rendement de leurs placements à leur juste valeur. Ainsi, les Fonds ne consolident pas leurs placements dans des filiales, s'ils en ont, mais les évaluent plutôt à la juste valeur par le biais du résultat net, conformément à la norme comptable.

ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR DES DÉRIVÉS ET DES TITRES NON COTÉS SUR UN MARCHÉ ACTIF

À l'occasion, les Fonds peuvent détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif. La juste valeur de ces titres peut être établie par les Fonds à partir de sources fiables ou de prix indicatifs provenant des teneurs de marché. Des cours fixés par les courtiers peuvent être obtenus auprès de sources à titre indicatif, mais n'ont aucune valeur exécutoire ou contraignante. Lorsque les données du marché ne sont pas disponibles, les Fonds peuvent évaluer leurs positions au moyen de modèles d'évaluation internes jugés adéquats par le gestionnaire, qui sont articulés autour de méthodes et de techniques d'évaluation généralement reconnues comme la norme dans le secteur. Les modèles sont, dans la mesure du possible, fondés sur des données observables. Néanmoins, le gestionnaire peut être contraint de formuler certaines hypothèses ou estimations concernant les risques, la volatilité et les corrélations, lorsque nécessaire. La modification des hypothèses et des estimations pourrait avoir une incidence sur la juste valeur déclarée des instruments financiers. Selon la définition des Fonds, les « données observables » sont des données du marché faciles à obtenir, publiées ou mises à jour régulièrement, fiables, vérifiables et provenant de sources indépendantes ayant une présence active sur le marché en cause.

CLASSEMENT ET ÉVALUATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Lors du classement et de l'évaluation des instruments financiers des Fonds, le gestionnaire doit faire preuve de jugement pour déterminer la meilleure méthode de classement selon l'IFRS 9. Le gestionnaire a évalué le modèle économique des Fonds et a constaté que leurs placements, y compris leurs dérivés, devaient être gérés collectivement et que leur rendement serait évalué à la juste valeur. Le gestionnaire a donc déterminé que la juste valeur par le biais du résultat net, conformément à l'IFRS 9, était la méthode d'évaluation et de présentation la plus pertinente pour les placements des Fonds.

8. Risques liés aux instruments financiers

Les Fonds utilisent des instruments financiers pour atteindre leurs objectifs de placement respectifs. Les placements des Fonds sont présentés dans l'inventaire du portefeuille de chacun d'eux, qui regroupe les titres par type d'actif, région et segment de marché.

Notes annexes

Semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

L'utilisation d'instruments financiers expose les Fonds à divers risques liés aux instruments financiers. Les pratiques de gestion du risque des Fonds consistent notamment à établir des politiques de placement limitant l'exposition aux risques liés aux instruments financiers et à charger des conseillers en placement expérimentés et professionnels d'investir le capital des Fonds dans des titres conformément aux politiques de placement. Le gestionnaire suit régulièrement le rendement des conseillers des Fonds et leur respect des politiques de placement.

Les importants risques liés aux instruments financiers auxquels les Fonds sont exposés, de même que les pratiques particulières de gestion de ces risques figurent ci-après. Les risques propres à chaque Fonds figurent dans la section des risques liés aux instruments financiers des états financiers.

Les conflits géopolitiques ont perturbé les marchés à l'échelle mondiale, et leurs conséquences à long terme demeurent incertaines. De telles perturbations pourraient avoir des répercussions défavorables sur les risques liés aux instruments financiers auxquels sont exposés les Fonds.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une contrepartie à un instrument financier n'acquiesse pas ses obligations prévues au contrat, ce qui entraîne une perte. Les Fonds sont exposés au risque de crédit par leurs placements dans des obligations canadiennes et étrangères, des actions privilégiées et des instruments dérivés, ainsi que par la trésorerie et les placements à court terme, les montants exigibles des courtiers, les dividendes et intérêts à recevoir et les autres créances. Un Fonds peut effectuer des opérations de prêts de valeurs mobilières aux termes d'une convention prévoyant les restrictions énoncées dans la législation canadienne en valeurs mobilières. La garantie détenue est composée de titres à revenu fixe à notation élevée. Tous les titres visés par des conventions de prêts sont entièrement garantis.

Les risques de crédit découlant des placements à court terme et des titres à revenu fixe, notamment les obligations canadiennes et étrangères et les actions privilégiées, sont généralement limités à la juste valeur des placements figurant dans l'inventaire du portefeuille. Les Fonds limitent leur exposition à chaque émetteur, secteur ou catégorie de notation pris individuellement. La solvabilité des émetteurs dans lesquels les Fonds investissent est examinée régulièrement, et les portefeuilles sont rajustés au besoin de manière à atteindre le seuil indiqué dans leur prospectus respectif. Le risque de crédit de chaque Fonds, s'il y a lieu, figure dans la section des risques liés aux instruments financiers des états financiers.

Les risques de crédit découlant de la trésorerie sont limités à la valeur comptable figurant dans les états de la situation financière, sauf dans le cas du Fonds monétaire MD, où le risque de crédit se limite à la juste valeur inscrite dans l'inventaire du portefeuille. Les Fonds gèrent les risques de crédit qui comportent la trésorerie et les placements à court terme en investissant dans des billets à court terme de qualité supérieure assortis d'une notation d'au moins R-1 (bas), de même qu'en limitant l'exposition à un même émetteur.

Certains contrats dérivés font l'objet d'accords de compensation aux termes desquels, en cas de défaut d'une partie, les obligations de l'autre partie s'éteignent et sont réglées à leur montant net. Ainsi, le risque de perte de crédit maximum sur contrats dérivés correspond à l'actif lié aux instruments financiers dérivés figurant dans les états de la situation financière. Chaque Fonds gère le risque de crédit lié aux instruments dérivés en concluant des contrats uniquement avec des contreparties ayant une notation approuvée. Le risque de crédit sur les montants exigibles de courtiers est minime puisque les opérations sont réglées par l'entremise de chambres de compensation où les titres ne sont remis que lorsque le paiement est reçu.

Le risque de crédit associé aux opérations de prêts de valeurs mobilières est limité par le fait que la valeur de la trésorerie ou des titres pris en garantie par les Fonds relativement à ces opérations correspond à au moins 102 % de la juste valeur des valeurs mobilières prêtées. La juste valeur marchande des garanties et des valeurs mobilières prêtées est évaluée chaque jour ouvrable. La valeur globale en dollars des valeurs mobilières en portefeuille prêtées est présentée dans les « Notes propres au fonds ».

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque que les Fonds éprouvent des difficultés à remplir les obligations liées aux passifs financiers réglés en trésorerie ou au moyen d'un autre actif financier. L'exposition des Fonds au risque de liquidité découle principalement des rachats de parts au comptant. Tous les passifs financiers des Fonds sont exigibles d'ici un an, à l'exception des produits dérivés à plus longue échéance, comme l'indique l'inventaire du portefeuille. Pour gérer cette exigence de liquidité, les Fonds investissent principalement dans des titres liquides qui peuvent être facilement vendus sur des marchés actifs, et chaque Fonds peut emprunter jusqu'à concurrence de 5 % de sa valeur liquidative. À la clôture de l'exercice, aucun Fonds n'avait fait de prélèvement sur sa ligne de crédit.

RISQUE DE CHANGE

Le risque de change s'entend du risque que les valeurs des actifs et des passifs financiers libellés en devises fluctuent en raison de variations des taux de change. Dans la mesure où les Fonds détiennent des actifs et des passifs libellés en devises, ils sont exposés au risque de change. Un Fonds peut aussi utiliser des contrats de change à terme au gré du gestionnaire. Le risque de change de chaque Fonds, s'il y a lieu, figure dans la section des risques liés aux instruments financiers des états financiers.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur (calculée comme la valeur courante) des flux de trésorerie associée aux instruments financiers portant intérêt fluctue en raison de changements dans les taux d'intérêt ayant cours sur le marché. De façon générale, lorsque les taux d'intérêt augmentent, la juste valeur des instruments financiers portant intérêt diminue. Les instruments financiers dont le terme à courir est plus long sont généralement assortis d'un risque de taux d'intérêt plus élevé.

Les instruments financiers portant intérêt qui assujettissent les Fonds au risque de taux d'intérêt sont notamment les obligations canadiennes et étrangères et les titres adossés à des créances hypothécaires ou d'autres types de créances. Les Fonds peuvent aussi être exposés indirectement au risque de taux d'intérêt de par leurs positions en swaps de taux d'intérêt, qui figurent dans la liste des instruments dérivés. Les instruments du marché monétaire à court terme portent aussi intérêt et sont donc assujettis au risque de taux d'intérêt. Toutefois, en raison de la nature à court terme des titres, le risque de taux d'intérêt est généralement peu important.

Les pratiques de gestion du risque de taux d'intérêt des Fonds consistent notamment à établir des durations cibles en fonction des indices de référence appropriés et d'ajuster les durations des Fonds en conséquence. Si on prévoit que les taux d'intérêt augmenteront, on peut raccourcir les durations pour limiter les pertes potentielles. À l'inverse, si on prévoit que les taux d'intérêt diminueront, les durations peuvent être rallongées pour augmenter les gains potentiels. L'exposition de chaque Fonds au risque de taux d'intérêt, s'il y a lieu, figure dans la section des risques liés aux instruments financiers des états financiers.

AUTRE RISQUE DE PRIX

L'autre risque de prix s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers diminue en raison des fluctuations des cours des instruments financiers autres que les baisses causées par le risque de taux d'intérêt et le risque de change. L'autre risque de prix découle de la sensibilité des instruments financiers aux changements dans le marché en général (risque de marché) de même que de facteurs propres à chaque instrument financier. L'autre risque de prix attribuable aux placements individuels est géré au moyen d'une diversification efficace du portefeuille et d'un choix minutieux des titres ainsi que des ajustements de la juste valeur lorsqu'il y a une volatilité considérable sur les marchés internationaux après la fermeture des marchés. L'exposition de chaque Fonds à l'autre risque de prix, s'il y a lieu, figure dans la section des risques liés aux instruments financiers des états financiers.

La section des risques liés aux instruments financiers des états financiers présente également les renseignements relatifs à l'exposition de chaque Fonds aux risques liés aux instruments financiers, y compris le classement hiérarchique selon la juste valeur.

RISQUES FINANCIERS LIÉS AUX FONDS COMMUNS DE PLACEMENT SOUS-JACENTS

Certains Fonds peuvent effectuer des placements dans d'autres fonds communs de placement. Ces placements sont régis par les conditions stipulées dans les documents d'émission de chacun des fonds sous-jacents et sont soumis aux risques liés aux instruments financiers qu'ils détiennent. La perte maximale à laquelle un Fonds est exposé du fait de sa participation dans un fonds commun de placement correspond à la juste valeur totale de ses placements dans ce fonds commun. Dès qu'un Fonds cède les parts qu'il détient dans un fonds commun de placement sous-jacent, il cesse d'être exposé au risque qui y est associé. La section des risques liés aux instruments financiers des états financiers de chaque Fonds précise son exposition aux placements dans des fonds communs de placement sous-jacents.

9. Évaluation de la juste valeur

Les Fonds classent les évaluations de la juste valeur selon les données d'entrée utilisées dans les techniques servant à mesurer cette juste valeur. Ainsi, une entité doit classer chaque instrument financier sous l'un des trois niveaux de juste valeur suivants :

- Niveau 1 pour les prix non ajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- Niveau 2 pour les données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix);
- Niveau 3 pour les données fondées sur des données de marché non observables.

Le classement d'un instrument financier est déterminé en fonction de la donnée du niveau le plus bas ayant une importance pour l'évaluation de la juste valeur.

Toutes les évaluations de la juste valeur sont récurrentes. La valeur comptable de la trésorerie, des montants à recevoir sur les opérations de placement, des dividendes et intérêts à recevoir, des souscriptions à recevoir, des montants à payer sur les opérations de placement, des rachats à payer, des distributions à verser ainsi que de l'obligation des Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est approximativement égale à leur juste valeur, compte tenu de la nature à court terme de ces éléments. Les titres et dérivés sont classés au niveau 1 de juste valeur, dans la mesure où il s'agit de titres ou de dérivés activement négociés dont la valeur à la cote est disponible. Si un instrument classé au niveau 1 cesse d'être activement négocié, il est déclassé. Le cas échéant, la juste valeur est déterminée à partir de données de marchés observables (opérations sur titres similaires du même émetteur, par exemple), et l'instrument est classé au niveau 2, sauf si l'évaluation de sa juste valeur est fondée sur des données de marché importantes qui ne sont pas observables, auquel cas il est classé au niveau 3. Des changements dans les méthodes d'évaluation pourraient donner lieu au transfert d'actifs ou de passifs à un autre niveau. L'information sur les niveaux en fonction des données d'entrée est présentée dans la section des risques liés aux instruments financiers de chaque Fonds.

Les instruments financiers de niveau 3 sont examinés par le comité d'évaluation de la juste valeur des Fonds. Ce comité examine la pertinence des données d'entrée des modèles d'évaluation et les résultats de l'évaluation au moyen de méthodes d'évaluation généralement reconnues comme la norme dans le secteur d'activité. Les informations quantitatives sur les données d'entrée non observables, la sensibilité des évaluations de la juste valeur aux variations des données d'entrée non observables et les corrélations entre ces données d'entrée sont présentées dans la section « Évaluation de la juste valeur » des notes propres au Fonds si des données d'entrée non observables importantes sont utilisées pour l'évaluation des instruments financiers de niveau 3.

ACTIONS

Les actions des Fonds sont classées au niveau 1 lorsqu'elles sont activement négociées et qu'un prix fiable est observable. Les Fonds ont recours à des services d'évaluation tiers pour ajuster la juste valeur des titres étrangers lorsque leur cours a fluctué, au-delà d'un certain seuil, sur les marchés nord-américains après la clôture des marchés étrangers. Les paramètres d'application des ajustements de la juste valeur sont fondés sur des données observables sur le marché. Le cas échéant, les titres étrangers seront classés au niveau 2.

OBLIGATIONS ET PLACEMENTS À COURT TERME

Les titres de créance se négocient généralement sur le marché hors cote plutôt que sur un marché boursier. Les obligations, notamment les obligations d'État et de sociétés, les obligations et les billets convertibles et municipaux, les prêts bancaires, les obligations du Trésor américain et du Trésor canadien, les émissions souveraines et les obligations étrangères, sont habituellement évaluées par des services d'évaluation des prix, qui se basent sur les cours fournis par les courtiers, les opérations déclarées et les évaluations provenant de modèles internes. Ceux-ci s'appuient sur des données observables comme les courbes de taux d'intérêt, les différentiels de taux et la volatilité. Les données importantes pour l'évaluation sont généralement observables; par conséquent, les obligations et les placements à court terme des Fonds sont classés au niveau 2. Si la détermination de la juste valeur fait intervenir des données non observables importantes, l'évaluation est alors classée au niveau 3.

Notes annexes

Semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

FONDS COMMUNS DE PLACEMENT ET FONDS NÉGOCIÉS EN BOURSE

En général, les positions des Fonds dans des fonds communs de placement et des fonds négociés en bourse sont négociées activement, et un prix fiable est observable; par conséquent, elles sont classées au niveau 1.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Les instruments dérivés sont les contrats de change à terme, les swaps de taux d'intérêt, les swaps sur défaillance de crédit et les options sur devises dont l'évaluation est principalement fondée sur le montant notionnel des contrats, sur l'écart entre le taux contractuel et le taux du marché à terme pour la devise en cause, sur les taux d'intérêt et sur les différentiels de taux. Ces instruments dérivés sont classés au niveau 2.

Les contrats à terme normalisés et les options qui se négocient sur une bourse nationale sont comptabilisés au dernier prix de vente ou de règlement déclaré le jour de l'évaluation. Dans la mesure où ces instruments financiers dérivés sont négociés activement, ils sont classés au niveau 1.

ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR DES PLACEMENTS (Y COMPRIS LES TITRES NON COTÉS)

Si les méthodes d'évaluation des placements décrites précédemment ne conviennent pas, les Fonds effectueront une estimation de la juste valeur d'un placement au moyen de procédures établies d'évaluation de la juste valeur, en examinant entre autres l'information publique, les cotes de courtiers, les modèles d'évaluation, les décotes par rapport aux prix du marché de titres similaires ou les décotes appliquées en raison de restrictions sur la vente des titres, ainsi que les données de fournisseurs externes de services d'évaluation de la juste valeur.

La section des risques liés aux instruments financiers des états financiers de chaque Fonds résume le niveau d'utilisation des prix cotés sur les marchés (niveau 1), des modèles internes avec données observables sur le marché (niveau 2) et des modèles internes sans données observables sur le marché (niveau 3).

10. Impôt sur le revenu

Le Fonds est une fiducie de fonds commun de placement selon les dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)* et est par conséquent assujéti à l'impôt sur le revenu pour l'année, y compris sur les gains en capital nets réalisés qui ne sont pas payés ou payables aux porteurs de parts à la fin de l'année. Le gestionnaire a l'intention que la totalité du revenu de placement net annuel et qu'un montant suffisant des gains en capital imposables réalisables nets soient distribués aux porteurs de parts chaque année au plus tard le 31 décembre de sorte que le Fonds n'ait pas à payer d'impôt sur le revenu au Canada. Pour cette raison, les Fonds ne comptabilisent pas d'impôt canadien sur leur revenu dans leurs états financiers.

PERTES REPORTÉES PROSPECTIVEMENT

Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment afin de réduire tout gain en capital net réalisé futur. Les pertes autres qu'en capital aux fins de l'impôt sur le revenu peuvent être reportées prospectivement sur une période maximale de 20 ans et appliquées en déduction des revenus de toutes sources. Étant donné que les Fonds ne comptabilisent pas d'impôt sur le revenu, l'économie d'impôt liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été reflétée dans les états de la situation financière. Au 31 décembre 2023, les Fonds suivants avaient des pertes en capital et des pertes autres qu'en capital pouvant être reportées prospectivement, telles qu'elles sont présentées ci-après (en milliers de dollars) :

Fonds	Année d'échéance	Perte autre qu'en capital \$	Perte en capital \$
Fonds collectif d'obligations à court terme GPPMD		-	225 634
Fonds collectif d'obligations GPPMD		-	449 081
Fonds collectif de dividendes GPPMD		-	163 729
Fonds collectif stratégique de rendement GPPMD		-	152 102
Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD		-	-
Fonds collectif d'actions américaines GPPMD		-	-
Fonds collectif d'actions internationales GPPMD		-	23 228
Fonds collectif d'occasions stratégiques GPPMD		-	-
Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD		-	239 639
Fonds collectif indice composé plafonné S&P/TSX GPPMD		-	-
Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD		-	190
Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD		-	5 603

RETENUES D'IMPÔT

Les Fonds sont actuellement assujéti à des retenues d'impôt exigées par certains pays sur le revenu de placement et, dans certains cas, les gains en capital. Ce revenu et ces gains sont comptabilisés sous forme brute et les retenues qui s'y appliquent sont constatées comme des charges distinctes dans les états du résultat global.

Notes annexes

Semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

11. Paiements indirects

Le terme « paiements indirects » désigne la partie des commissions de courtage versées à certains courtiers qui est consacrée à des services de recherche, d'analyse statistique ou de soutien aux décisions de placement. Ces services aident le gestionnaire et ses sous-conseillers en placement à prendre des décisions éclairées pour les Fonds. La tranche des paiements indirects versés aux courtiers pour l'exécution d'opérations de portefeuille ne peut être déterminée pour les six premiers mois de 2024 et de 2023.

Fonds	2023 \$	2022 \$
Fonds collectif de dividendes GPPMD	89	156
Fonds collectif stratégique de rendement GPPMD	31	55
Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD	356	586
Fonds collectif d'actions américaines GPPMD	57	317
Fonds collectif d'actions internationales GPPMD	107	77
Fonds collectif d'occasions stratégiques GPPMD	31	28
Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD	499	414



**Gestion
financière MD inc.**